

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2218 - 4 février 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Tunisie, Égypte, changement de façade?



p. 8-9

**Les exploités
ont à lutter pour
leurs propres intérêts**



La hausse des prix s'accélère

Et les salaires ?

p. 5

SOMMAIRE

Leur société

- p 4 ■ Liquidation de la médecine du travail
- Augmentation des péages autoroutiers
- Quand les CRS frappent où il faut
- p 5 ■ Alimentation : prix en hausse
- L'attentat de Karachi
- Laboratoires Servier : corruption
- Les capitalistes qui font l'opinion
- p 6 ■ Droit de séjour pour les malades étrangers
- Régularisation des sans-papiers
- Cenon : expulsions de Roms
- Clermont-Ferrand : menaces d'expulsions
- p 16 ■ « Conflits d'intérêts »
- Paiement des chambres individuelles
- M6 sur l'Auvergne

Enseignement

- p 7 ■ Effets d'annonce de Luc Chatel
- Lycée Branly - Lyon
- Rythmes scolaires

Tunisie, Égypte

- p 8 - 9 ■ Après Ben Ali, Moubarak menacé de tomber
- Quelle politique pour les classes exploitées ?

Dans le Monde

- p 10 ■ Blanqui : le toast de Londres
- Espagne : attaque sur les retraites

Dans les entreprises

- p 11 ■ Aluminium Dunkerque
- Sarreguemines Vitry-le-François
- Framex Grenoble
- Terstorp Le Pont-de-Claix
- p 12 ■ Peugeot-Citroën Aulnay
- Nièvre : les psychologues en colère
- General Traiders Lunéville
- p 13 ■ Cézus Chimie Isère
- Chanel Compiègne
- Plastyrobol Riom
- Eau et Force Calais
- p 14 ■ Assurances AXA
- p 15 ■ Hôpitaux

• La politique sécuritaire de Sarkozy

Du vent et qui ne sent pas bon !

Ça sent pas bon ! Sarkozy et son gouvernement se saisissent de toutes les affaires de viol ou de meurtre pour relancer leurs discours sécuritaires. Plus ces affaires sont sordides, plus les médias se déchaînent et plus le gouvernement multiplie les déclarations tonitruantes contre les récidivistes et le soi-disant laxisme de la justice.

Il a légiféré pas moins de six fois dans ce domaine, aggravant à chaque fois les conditions de sortie des détenus et développant un discours d'autant plus tapageur qu'il est inopérant.

Cette fois-ci, Sarkozy surtout a utilisé le cas de Laetitia

Perrais, probablement assassinée par un homme qui avait purgé une peine de onze ans de prison dans la région de Pornic. Il a une nouvelle fois pointé du doigt les dysfonctionnements du système judiciaire. Mais là, problème, ce ne sont pas les juges qui sont responsables puisque cet ancien détenu avait purgé la totalité de sa peine et n'avait bénéficié d'aucune remise de peine. Ce sont, cette fois, les carences des services qui dépendent de la police, le Service d'insertion et de probation (le Spip), qui sont responsables de l'absence de suivi de cet ancien détenu.

Dans ces services comme partout dans la fonction publique, les employés doivent

faire face à un sous-effectif chronique. Ainsi le Service d'insertion de Loire-Atlantique est contraint de faire un choix parmi les 3 300 dossiers en cours gérés par seulement 17 agents. Les responsables de ce service estiment que les agents ne peuvent suivre « *que 135 dossiers* », et certains dossiers de détenus dangereux sont laissés de côté. On retrouve cette situation de pénurie de personnel à tous les niveaux de l'appareil judiciaire et avant tout dans la prévention de la délinquance, dans les tribunaux qui croulent sous les dossiers, dans les services psychiatriques censés suivre des délinquants sexuels. Du coup, l'annonce par le gouvernement, le 31 janvier, de la création d'un *Office de*

suivi des délinquants sexuels équivaut à un rideau de fumée, encore un !

Le gouvernement veut-il enfin embaucher de manière notable des effectifs chargés de suivre les détenus ? Poser la question c'est malheureusement y répondre ! Dans ce domaine comme dans d'autres, Sarkozy gesticule plutôt que de donner de véritables moyens humains à la justice. Mais ses gesticulations ont un sens. Elles s'adressent à ceux qui, sans regarder plus loin que le bout de leur nez, croient, plus ou moins de bonne foi, qu'il n'y a pas suffisamment de fermeté de la part de la justice. Sarkozy est en campagne et ça ne sent pas bon.

Aline URBAIN

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Besançon

Samedi 5 février
à partir de 16 heures
Salle de la Malcombe

CALP
(Centre d'activités
et de loisirs)
de Metz-Plantières

Halle polyvalente
La Roselière

Saint-Nazaire

Samedi 19 mars

à partir
de 16 heures
Salle Jacques-Brel
(Petit-Maroc)



Metz

Dimanche 20 février
à partir de 11 h 30

Montbéliard

Samedi 5 mars
à partir de 15 heures

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

**Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire**

www.lutte-ouvriere-journal.org

**Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)**

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Lutte Ouvrière
audio**

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

**La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail**

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 31 janvier



Tunisie, Égypte

Les exploités ont à lutter pour leurs propres intérêts

Après l'Algérie et la Tunisie, voilà l'Égypte qui s'embrace. La mobilisation populaire fait trembler des dictatures qui semblaient construites sur le roc. En Tunisie, elle a entraîné la fuite de Ben Ali.

Les dirigeants du monde impérialiste, qui ont protégé, financé, armé Ben Ali et Moubarak, ont lâché leur protégé en Tunisie et se tâtent pour

le faire en Égypte, en se répandant en discours pour la démocratie. Les hypocrites salauds!

Pour les dirigeants politiques en France, aussi bien ceux de la droite au pouvoir que les socialistes, Ben Ali était « notre ami », celui qui préservait si bien les intérêts des groupes capitalistes français, très présents dans ce pays.

Mais le mouvement populaire a été assez fort pour que les puissances impérialistes conseillent à Ben Ali de partir en Arabie saoudite, en lui assurant le vivre et le couvert avec une luxueuse villa, sans parler de la liberté de disposer d'une tonne et demie d'or volé à l'État par sa femme.

Pour Moubarak, et pour l'heure, les puissances impérialistes hésitent, en raison du rôle stratégique joué par le régime égyptien au Moyen-Orient. Mais, déjà, la secrétaire d'État américaine Clinton parle de la nécessité d'une transition.

Ce que la grande bourgeoisie des pays impérialistes et ses conseillers politiques et militaires craignent, c'est que le mouvement engagé s'approfondisse et que les masses pauvres entraînées ne se satisfassent pas d'une relève des dirigeants politiques et finissent par se battre pour leurs propres exigences, à commencer par le travail et le pain. Ils savent trop bien que toute cette région est une poudrière, tant est grande la misère de la majorité de la population et insupportables les inégalités croissantes entre les classes exploitées et la classe privilégiée. Les dirigeants politiques leur servent de fusibles. Les grandes puissances protègent les pires dictateurs tant qu'ils parviennent à ligoter leurs peuples. Lorsqu'ils n'en sont plus capables, ils sont utilisés comme boucs émissaires.

En Tunisie comme en Égypte, les dirigeants du monde impérialiste sont à la recherche fiévreuse d'une solution de rechange susceptible d'arrêter le mouvement des masses avant que celles-ci parviennent à la conscience

que, derrière la personne du dictateur, il y a l'appareil d'État, l'armée avant tout, et derrière l'État la classe privilégiée elle-même, la bourgeoisie locale, mais plus encore la bourgeoisie impérialiste.

Il est difficile de savoir si les masses soulevées ont suffisamment d'énergie pour pousser plus loin et s'en prendre à ceux qui tirent les ficelles.

La classe ouvrière de ces deux pays a, bien sûr, intérêt à participer le plus massivement possible à ce mouvement pour les libertés et les droits démocratiques. Mais elle a intérêt à y participer avec ses propres objectifs, en n'hésitant pas à mettre en avant ses revendications de classe. Même pour imposer les droits démocratiques, les libertés publiques, il est indispensable que les exploités restent mobilisés, se méfient de tous les postulants au pouvoir, et pas seulement de ceux qui étaient trop liés au dictateur déchu, les surveillent, les contrôlent. Les mots « liberté » et « démocratie » n'ont pas la même signification pour les masses opprimées et pour Obama, Sarkozy et leurs semblables. Ces derniers se satisferont d'un régime parlementaire en haut et d'oppression des pauvres en bas. Ils laisseront les classes pauvres croupir dans la misère alors que la classe privilégiée s'enrichit de cette misère.

Les exploités mis en mouvement ont intérêt à se méfier de l'armée qui, en Égypte, se pose en arbitre de la situation. Oh, les manifestants ont mille fois raison de fraterniser avec les soldats du rang qui sont issus du peuple ! Mais, pour les attirer de leur côté, il faut les opposer aux généraux, à la hiérarchie militaire, liés corps et âme à la bourgeoisie et qui ont été les piliers du pouvoir de Moubarak. Si l'état-major de l'armée choisit aujourd'hui de ne pas faire tirer sur les manifestants, c'est pour préserver son rôle d'arbitre, afin de pouvoir tirer demain.

Alors, il est indispensable pour les exploités de Tunisie et d'Égypte que le prolétariat industriel, qui est au cœur de la production capitaliste là-bas comme ici, se mette en mouvement, s'organise pour en devenir la force principale. Quand bien même l'énergie des masses se révélerait puissante, il faudra que les classes exploitées prennent conscience de leurs propres intérêts et se méfient des faux amis qui, en brandissant les mots « unité nationale », voire « démocratie », voudraient les faire taire. C'est la seule voie pour les classes exploitées d'imposer leur droit à la vie.

Arlette LAGUILLER

Voir pages 8 et 9

• Hausse du chômage en 2010

Les seniors et les chômeurs de longue durée particulièrement touchés

En janvier 2010, sur TF1, Sarkozy avait promis : « *Le chômage va baisser dans les semaines et les mois qui viennent.* » Mais les mois sont venus et les statistiques avec. Fin 2010, le nombre des chômeurs dits de catégorie A, B, C, qu'ils n'aient pas du tout

travaillé ou seulement de façon réduite, étaient beaucoup plus nombreux que l'année précédente, 222 300 de plus pour être exact.

Sur les 4,3 millions de chômeurs en France métropolitaine et dans les DOM, la

catégorie qui a le plus augmenté est celle des seniors. Le nombre des chômeurs de plus de 50 ans s'est accru de 16,3 % en un an.

Quant aux chômeurs de longue durée, ceux qui n'ont plus d'emploi depuis plus de deux ans, ils sont plus d'un

million et demi ! Ainsi, alors que le Medef et le gouvernement se sont battus pour imposer le départ à la retraite à 62 ans, dans la réalité les patrons continuent, comme par le passé, et même davantage que par le passé, à mettre à la porte les travailleurs anciens,

en se gardant bien ensuite d'en réembaucher. Dans la pratique, le patronat impose à la moitié des seniors la retraite de fait (sous forme de chômage) à environ 55 ans, mais une retraite souvent misérable.

André VICTOR

• Médecine du travail

Le gouvernement accentue la liquidation

Jeudi 27 janvier, le Sénat a adopté une loi sur une nouvelle organisation de la médecine du travail, en particulier pour les PME-PMI. Cette réforme ne traite pas du principal problème concernant la protection de la santé des salariés au travail: le manque criant et croissant de médecins du travail

Actuellement, seulement 6 800 médecins du travail suivent la santé de seize millions de salariés du secteur privé, soit un médecin pour 2 300 travailleurs. Il n'est donc pas étonnant que même les simples visites médicales obligatoires de contrôle, après être passées d'une périodicité de un à deux ans, ne soient parfois même pas honorées.

Et plus de la moitié de ces spécialistes en exercice, ayant plus de 55 ans, partiront en retraite dans les prochaines années. D'ores et déjà des centaines de postes ne sont plus pourvus et rien n'est fait par cette loi pour valoriser leur profession, pour la plus grande satisfaction de nombreux patrons qui rêvent de supprimer ces services médicaux.

Dans les grandes entreprises, les médecins du travail sont directement embauchés et rémunérés par les directions générales. En tant que chefs de service, ils sont souvent associés aux décisions sur la marche de l'entreprise. Si certains n'hésitent pas à soutenir des salariés contre leur hiérarchie sur les conditions de travail, et même à dénoncer des fautes de l'employeur, trop souvent leur proximité avec la direction limite leur indépendance, en fonction du niveau et de l'évolution de leur feuille de paie.

Par contre, dans les Services de santé au travail (SST) inter-entreprises, concernant le suivi de quatorze millions de salariés des PME-PMI et TPE, les médecins sont moins liés aux chefs d'entreprise et ils peuvent fournir plus aisément aux salariés les justificatifs et certificats d'incapacité de travail, d'accident et de maladie professionnelle permettant des recours. C'est cela que la

loi veut restreindre.

Le projet de loi présenté par le gouvernement prévoyait que les SST seraient administrés systématiquement par un président patronal ayant voix prépondérante. Devant l'opposition des syndicats et des partis de gauche, les sénateurs de droite ont proposé, en séance, que cette présidence soit alternative tous les trois ans. Ce qui a entraîné l'abstention des élus PC, PG, PS et Verts... sur l'ensemble de la loi, alors que leurs partis s'étaient prononcés publiquement contre, le matin même.

Or, même alternatif, ce contrôle du patronat sur l'activité des Services de santé au travail est inacceptable. C'est aux salariés et aux médecins de diriger les contrôles sur les conditions de travail que les employeurs imposent. Mais les patrons veulent être juge et partie: « Qui paye, décide », proclament-ils.

De plus, cette loi introduit la perte officielle d'indépendance des médecins puisque, sur ordre des présidents des SST, les médecins pourraient être chargés d'actions prioritaires dans le cadre de « contrats d'objectifs », évidemment pas pour des investigations dans les PME où même les inspecteurs du travail n'arrivent souvent pas à mettre les pieds. Autant de missions qui éloigneront les médecins de leur travail de base: les consultations des salariés.

Plus grave, cette loi cherche à associer les médecins du travail à l'employeur dans la gestion des risques de santé dans l'entreprise, à choisir les priorités de sécurité à résoudre, en fonction d'un budget fixé par l'employeur. En cas d'accident ou de maladie professionnelle, elle vise à leur faire partager les responsabilités, qui sont normalement du seul ressort du patron, afin d'éviter à celui-ci une partie des poursuites juridiques.

De nombreuses associations de santé, de médecins du travail, de syndicats se prononcent avec raison contre cette loi, qui doit encore passer devant l'Assemblée nationale.

Louis BASTILLE

• Augmentation des péages:

Les sociétés d'autoroutes roulent sur l'or

Au 1^{er} février, les tarifs des péages sur les autoroutes ont augmenté de 2,24%. Il s'agit d'une moyenne, ce qui veut dire des hausses plus élevées sur certains tronçons, en particulier les plus fréquentés.

C'est une hausse très supérieure à l'augmentation des péages de 2010, qui était de 0,5%, mais aussi à l'inflation officielle. Et sur certains tronçons, les péages reviennent désormais plus cher que l'essence...

Depuis la fin de la privatisation menée par Villepin en 2005, les autoroutes sont gérées par des trusts du BTP. La Sanef, qui gère les autoroutes du nord et de l'est de la France, et la SAPN, qui gère celles de Normandie, sont deux filiales du groupe espagnol Albertis. Vinci contrôle Cofiroute et ASF (Autoroutes du sud de la France), et Eiffage fait son beurre sur l'axe Paris-Rhin-Rhône et le viaduc de Millau.

Comme le trafic n'est pas près de baisser sur ces autoroutes qu'on est bien souvent forcé d'emprunter, et comme les plus anciennes sont amorties



depuis bien longtemps, ces augmentations de péage sont donc tout bénéfique pour les sociétés concessionnaires et leurs actionnaires. Quant aux nouvelles autoroutes, les péages y sont encore plus élevés, le pompon revenant aux autoroutes urbaines, dont un tronçon de la A86 francilienne. Pour emprunter le tunnel long d'environ 10 km entre Vaucresson et Versailles, il faut presque payer un euro du km à Cofiroute qui a la concession pour 75 ans.

Alors, avec la bénédiction de l'État qui auparavant empochait directement les péages et maintenant autorise les augmentations des sociétés privées, c'est bien un véritable racket que subissent tous ceux qui doivent se déplacer, le plus souvent non par plaisir mais pour aller travailler. Et comme le prix des billets de trains augmente le 8 février de 2,85% en moyenne, ils sont cernés...

Cédric DUVAL

• Contestation

Quand les CRS frappent là où il faut

Combien de fois on a pu ironiser sur les propos que Sarkozy avait tenus en juillet 2008, qui avaient bien amusé son auditoire de notables en expliquant que, quand il y avait une grève en France, on ne s'en apercevait même plus.

Car des grèves, il y en a eu, et parfois importantes, qui ont crevé les yeux, même du chef de l'État.

La récente « grève » des CRS – une drôle de grève en vérité puisque ces forces de répression, n'ayant pas le droit de se mettre en grève, soutenues par leurs familles, ont usé de subterfuges pour se faire entendre, en se faisant porter pâles en même temps, en cessant de mettre des PV, etc. – n'a pas pu échapper à sa vigilance.

D'ailleurs, l'Élysée et le ministère de l'Intérieur ont vite reculé, en prétendant que la suppression de deux compagnies républicaines de sécurité (CRS) annoncée n'était qu'une rumeur sans fondement. Surtout, sérieusement en tout cas pour que les troupes se sentent visées au point de manifester

leur inquiétude. Ce ne sont pourtant pas des habitués de la contestation sociale et politique.

Cette (petite) affaire illustre deux choses. C'est que même les agents de l'État recrutés pour exécuter les pires besognes ne sont pas corvéables à merci, sur simple décision de leur État patron. Il faudra se le rappeler, et le leur rappeler

à l'occasion. Deuxièmement, que la protestation organisée est le seul moyen de se faire entendre et écouter, même des pires sourds. D'ailleurs, tous les travailleurs le savent d'expérience et pourraient le leur expliquer, par exemple, à l'occasion d'une rencontre sur le terrain.

J.P. V.



• Produits alimentaires

Vers une aggravation de la hausse des prix

Alors que les grandes enseignes ont commencé les négociations annuelles qui fixent les tarifs auxquels elles achèteront les produits des industriels de l'agro-alimentaire pour l'année à venir, les représentants des chaînes Carrefour et Système U ont déjà annoncé que les prix vont augmenter dans leurs rayons. Le directeur général de Carrefour prévoit une hausse de 2 % en 2011 et le réseau Système U de 2 à 3 %.

De leur côté, les industriels demandent des augmentations de 2 à 10 %, avec des pointes à 30 %. De l'huile aux pâtes, en passant par les jus de fruits, le chocolat et la charcuterie, de nombreux produits seraient concernés.

En France, l'ensemble des prix agricoles flambent. Les prix des céréales ont enregistré une augmentation de 87,4 % sur un an, ceux des fruits frais de 23,3 % et ceux des légumes frais de 36,9 %. Et cette tendance n'est pas nouvelle; selon l'Insee, le prix des céréales aurait plus que doublé depuis 2005.

Selon le ministre de l'Agriculture Bruno Le Maire, il s'agirait d'une hausse « inéluctable », résultant de la flambée des prix des matières premières, liée à des facteurs climatiques, à l'augmentation de la demande de certains pays et surtout à la spéculation. De puissants fonds spéculatifs ainsi que des banques se sont effectivement emparés de ce marché des denrées alimentaires, profitant des incidents climatiques en Russie, en Ukraine, au Canada ou au Pakistan pour spéculer sur la hausse des prix du maïs ou du blé.



Une chose est sûre, les consommateurs devraient une fois de plus en faire les frais en France, mais aussi dans de nombreux pays où les populations sont déjà au bord de la famine. Selon un rapport de l'ONU, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad seraient les plus menacés. Certains dirigeants occidentaux commencent d'ailleurs à s'inquiéter des conséquences d'une éventuelle crise alimentaire,

semblable à celle de 2008, qui pourrait en résulter et dont les récentes manifestations en Afrique du Nord ne sont peut-être que les premiers signes.

Les spéculateurs, eux, n'ont que faire. La loi du capitalisme, c'est de faire un maximum de profit et il leur importe peu que cela conduise des millions d'êtres humains à la famine.

Roger MEYNIER

• Affaire de l'attentat de Karachi

Léotard défend Balladur et charge Chirac

Lundi 31 janvier, l'ex-ministre de la Défense du gouvernement Balladur en 1993-1995, François Léotard, a été entendu par le juge en charge d'une partie de l'enquête sur les causes de l'attentat de Karachi, qui a coûté la vie à onze salariés français en 2002.

Dans cette ténébreuse affaire, la question est de savoir quels types de commissions étaient prévus pour la livraison d'armes de la France au Pakistan et si leur non-versement a pu être la cause de l'attentat. C'est évidemment une question sur laquelle les familles, qui y ont perdu un parent ou un proche, aimeraient connaître la vérité.

Traditionnellement, le commerce des armes, comme bien d'autres commerces d'État à l'État, s'accompagne de commissions destinées à récompenser les différents intermédiaires qui ont pu intervenir, de chaque côté, pour permettre la conclusion de l'affaire. Cela fait partie du charme, ici très discret, du capitalisme.

Dans le contrat avec Karachi, le soupçon existe qu'il y a eu des commissions supplémentaires, des rétro-commissions destinées à financer la campagne électorale d'Édouard Balladur, l'« ami de trente ans » de Chirac qui, en 1995, avait tenté sans succès de lui souffler le fauteuil de président.

Le contrat d'armement en cause dans ces auditions était accompagné de 84 millions

d'euros destinés à rémunérer les divers intermédiaires. Les comptes de campagne de Balladur font état de 2 millions d'euros en espèces, mais rien ne prouve, pour le moment, que tout ou partie de cet argent soit lié au contrat avec le Pakistan.

Selon Dominique de Villepin, secrétaire général de l'Élysée, et Charles Millon, ministre de la Défense de Chirac, celui-ci, informé des soupçons de rétro-commissions illégales, aurait mis un terme au versement des commissions des intermédiaires pakistanais.

Léotard, lui, est venu disculper les soupçons qui frappent Balladur et qui font également de l'ombre à Sarkozy, qui fut pendant deux ans son ministre du Budget et son porte-parole pendant la présidentielle de 1995. Léotard a nié l'existence de rétrocommissions au bénéfice de Balladur. Mais il a fait glisser la patate chaude

vers Chirac, en se disant tout de même convaincu que l'attentat de Karachi était bien la conséquence de l'arrêt du versement des commissions prévues.

Il a fait aussi état d'un fait jusqu'alors négligé, qui aurait pu constituer un grief pour la partie pakistanaise: le fait que la France ait vendu à l'Inde des sous-marins plus modernes qu'au Pakistan.



Nul ne sait si la vérité sera un jour connue, mais il reste que onze salariés de la Direction des constructions navales y ont laissé leur peau. Et le fait que les personnes mises en cause se renvoient la balle tend à conforter l'idée que les dirigeants politiques français étaient plus occupés à régler des comptes entre eux qu'à en mesurer les conséquences.

Jacques FONTENOY

Ces capitalistes qui font l'opinion

Serge Dassault, propriétaire du *Figaro*, a décidé de remplacer l'ancien directeur du quotidien, à la suite de « tensions » apparues entre eux.

Ce fait-divers, qui ne changera rien de décisif à la ligne éditoriale du *Figaro*, illustre et rappelle cependant le fait, bien connu, que l'ensemble des médias, dont la presse à

grand tirage, ne sont pas « indépendants » des puissances d'argent. Ils sont entre les mains de capitalistes comme l'incarne Serge Dassault, lequel possède également la société Socpresse et a, à travers elle, des participations dans plusieurs journaux: *Le Progrès*, *Le Dauphiné libéré*, *La Voix du Nord* entre autres. Récemment, il a fait partie des repreneurs potentiels du

Parisien, avant d'y renoncer.

En finançant les médias, le patronat peut diffuser largement ses idées dans l'opinion. Pour défendre leur propre point de vue, les travailleurs ne peuvent donc compter que sur une presse indépendante du patronat, c'est-à-dire financée par eux-mêmes, une presse militante.

P. M.

• Laboratoires Servier

Une corruption de plus en plus évidente

Le scandale du Mediator a, au-delà des dégâts qu'a provoqués ce médicament, permis de lever un coin de voile sur la soumission de l'État aux intérêts des grands groupes pharmaceutiques. Dans une interview sur RTL, le député UMP et professeur de médecine Bernard Debré a, selon ses propos, ajouté « une pierre dans la mare ».

Il a évoqué le cas du Coversyl, un médicament antihypertenseur fabriqué, comme le Mediator, par les laboratoires Servier. Le Coversyl est vendu deux fois plus cher que des médicaments équivalents fabriqués par d'autres laboratoires, ce qui entraîne des frais de remboursement accrus pour la Sécurité sociale. Selon Bernard Debré, il est vraisemblable que seule la corruption explique cette situation.

Bernard Debré s'est vu confier par Nicolas Sarkozy une mission pour assainir la filière des médicaments. C'est à ce titre qu'il est le premier responsable politique disposant à la fois d'une certaine compétence médicale, mais en même temps politique, qui admet clairement le rôle de la corruption dans cette filière. Toutefois, interrogé également sur la remise de la Légion d'honneur à Jacques Servier par Sarkozy, il a plaidé l'ignorance de ce dernier et reconnu tout au plus une erreur.

Cette réponse, en forme de tour de passe-passe, permet de douter de la capacité de Bernard Debré à explorer et à dévoiler les dessous des liens entre l'industrie pharmaceutique et l'État. Quand le chef de l'État aide un grand patron, il le fait en connaissance de cause. Alors, plaider l'ignorance, c'est un peu court, ne pensez-vous pas, docteur?

Jean POLLUS

Le droit de séjour pour les malades étrangers remis en cause

Début octobre, un article particulièrement scandaleux du projet de loi Besson « Immigration, intégration, nationalité » était voté par la majorité des députés. Proposé à l'initiative du député Mariani, l'article vise à restreindre encore les possibilités, pour les étrangers gravement malades résidant en France, d'obtenir un titre de séjour temporaire.

La législation en vigueur actuellement est pourtant tout sauf laxiste envers les éventuels bénéficiaires, au demeurant peu nombreux : selon les chiffres du comité interministériel de contrôle de l'immigration, ils ne représentaient,

en 2008, que 28 000 personnes, soit 0,8 % des étrangers dits en « situation régulière ». Témoignant de la difficulté croissante à entrer dans ce cadre, bien plus que du recul des maladies graves, ce nombre est d'ailleurs en constante diminution. En effet, le véritable parcours du combattant débouchant sur l'obtention du titre de séjour ne peut concerner que des malades très atteints, dont le pronostic vital est mis en jeu. Même des pathologies très lourdes comme des hépatites chroniques avec risque de cancer du foie ou des diabètes avec risque de cécité, d'amputation ou d'insuffisance rénale, nécessitant le recours à la dialyse, en sont exclues.

L'article propose d'aggraver encore la situation des étrangers malades : il ne leur suffirait

pas de prouver – par un lourd dossier médical et administratif – qu'ils n'ont pas accès, dans leur pays d'origine, aux soins pour eux vitaux. Il faudrait en plus que, dans ce pays, les soins en question ne soient pas « disponibles », qu'ils n'existent pas. Plus question de prendre en compte leur rareté, la distance, l'inexistence de transports, les tarifs prohibitifs pour l'immense majorité des habitants... tout ce qui fait que des milliers de gens, en Afrique, n'ont pas accès aux traitements contre le sida ou la tuberculose. Seule compterait une abstraite et inhumaine notion de « disponibilité ».

Devant l'ignominie du texte proposé, et après des réactions indignées d'associations et de médecins qui mettaient en

évidence les risques encourus, et pas seulement par les malades mais aussi par l'entourage en cas de diffusion de certaines affections, le coût social et même financier qu'un tel recul signifierait, les sénateurs ont rejeté l'article.

Un sénateur UMP n'a pourtant pas raté l'occasion de faire de la démagogie de bas étage en ressortant l'article sous une autre forme, arguant que « *ce n'était pas au contribuable de payer le traitement des étrangers qu'ils ont déjà dans leur pays* ». Et lorsqu'il s'agit d'éponger les milliards d'euros de la dette destinée à conforter les capitalistes et les banques, « le contribuable » n'a qu'à payer ?

Viviane LAFONT

Régularisation des travailleuses sans papiers !

Des centaines de travailleuses sans papiers, employées dans « l'aide à la personne », ont manifesté, samedi 29 janvier place de la République, à Paris, soutenues par diverses associations, syndicats et partis de gauche. Elles protestaient contre de nouvelles chicanes administratives inventées par l'État pour freiner leur régularisation.

Le gouvernement s'était engagé, à délivrer « des instructions spécifiques » en direction des Préfectures en vue de leur régularisation. Trois cents d'entre elles ont déposé, un dossier de demande de régularisation.

Aujourd'hui, et après des mois de grève et une occupation des marches de l'Opéra où des centaines d'hommes et de femmes se sont relayés, ces travailleuses sont toujours victimes de la lenteur administrative et du blocage de leurs

dossiers. Contrairement à leurs engagements, les Préfectures exigent maintenant que ces travailleuses justifient de plusieurs années de présence sur le territoire français et fournissent des pièces supplémentaires qu'elles n'ont pas, par exemple : un an de bulletin de salaire, alors que les autorités savent parfaitement que le travail dans le secteur de l'aide à la personne s'effectue très souvent « au noir ».

Dans la majorité, des cas, les employeurs sont d'accord pour les déclarer et les embaucher. Certains les ont même accompagnées dans leurs démarches à la préfecture. En ne les régularisant pas, les autorités les condamnent à continuer à travailler au noir et sans droits.

Lors du rassemblement, elles ont témoigné, expliquant qu'elles sont les nounous des enfants, vont les chercher à l'école, s'occupant d'eux avant le retour des parents. Elles assurent aussi une partie des tâches

ménagères. Elles prennent soin de personnes âgées, les aident à faire les courses, leur préparent à manger et leur tiennent compagnie. Une femme-médecin a expliqué l'aide apportée et l'humanité de la travailleuse qui s'occupe ainsi de sa mère âgée atteinte de la maladie d'Alzheimer.

Des représentants des travailleurs sans papiers qui occupaient la Cité de

l'immigration s'étaient joints à ce rassemblement.

Tous continuent le combat pour leur régularisation. Un combat qui est aussi celui de tout le monde du travail contre l'exploitation. Des manifestations identiques doivent se tenir devant des préfectures, et culmineront par un rassemblement devant la préfecture de Paris.

Correspondant LO



• Clermont-Ferrand

Menaces d'expulsion d'étudiants étrangers

À l'appel du réseau université sans frontières (RUSF), un rassemblement a eu lieu devant la préfecture, de Clermont Ferrand, le 26 janvier, pour protester contre les menaces d'arrestation et d'expulsion de plusieurs étudiants étrangers.

Depuis la loi sur l'immigration choisie, la sélection des

étudiants s'est en effet considérablement durcie. Désormais, ils doivent renouveler leur demande de titre de séjour chaque année, une précarité administrative qui entretient la peur de se voir arrêtés et expulsés à tout moment. Au moins six étudiants sont particulièrement menacés : alors qu'ils poursuivent régulièrement leurs

études, la Préfecture prétend que l'un d'eux ayant redoublé et un autre ayant changé d'orientation, c'est du « manque de sérieux ».

De même pour ceux en licence ou en troisième année de fac, c'est toujours le même prétexte : « manque de sérieux ». Et cela malgré le soutien des

enseignants, tout de même plus aptes à juger le niveau de leurs étudiants qu'un préfet.

Tout cela choque, et un comité de soutien en milieu étudiant s'est formé pour continuer la campagne de solidarité et s'opposer aux expulsions qui menacent.

Correspondant LO

• Cenon (Banlieue de Bordeaux)

Encore des expulsions de Roms

Vendredi 28 janvier, à Cenon dans la banlieue de Bordeaux, un incendie s'est déclaré dans un des garages de la maison servant de logement à quarante-six Roms d'origine roumaine, ce qui a nécessité l'intervention des pompiers. Ils ont du coup été délogés de la maison qu'ils habitaient (illégalement) depuis plus de trois ans.

C'est le maire PS de la commune qui a réclamé l'expulsion en prétextant la dangerosité des bâtiments. Il lui est facile de reprocher la dangerosité des locaux, alors que pendant trois ans la municipalité n'a rien fait pour intégrer la communauté dans un logement correct. Il n'y avait pas d'eau courante par exemple et du coup, quand l'incendie a pris, les habitants se sont retrouvés démunis.

Par contre il ne lui paraissait pas du tout dangereux de mettre à la rue, par une température avoisinant 0°C, plusieurs familles dont une majorité d'enfants, certains en bas âge.

La seule proposition de logement par le maire était de payer une nuit d'hôtel. Proposition qui impliquait qu'ils soient séparés, et surtout qui était extrêmement temporaire.

Heureusement, à l'initiative d'enseignants des écoles où sont scolarisés les enfants, une cinquantaine de personnes, militants politiques, associatifs ou simples habitants de la commune, sont venus soutenir les Roms pendant que la police défendait l'accès à la maison dont les portes et fenêtres étaient murées.

C'est à leur initiative qu'ils ont pu être relogés pour le week-end dans un gymnase de la ville, réquisitionné par la Préfecture pour le plan grand froid. Celle-ci leur demandant de ne pas y rester au-delà du 31 janvier, sous peine d'expulsion, ils ont dû investir une maison vide à Lormont dans la commune voisine.

Ignorés, méprisés par les pouvoirs publics, ils doivent pouvoir compter sur le soutien de la population

Correspondant LO

• Luc Chatel et la qualité de l'enseignement

Voilà une idée qu'elle est pas bonne

Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale, multiplie les annonces destinées, à l'en croire, à révolutionner le système éducatif: un jour, il promet de lutter contre l'illettrisme. Un autre de «réinventer l'apprentissage de l'anglais», un autre encore de bouleverser les rythmes scolaires. Et le 31 janvier, dernière trouvaille, il a annoncé vouloir «réapprendre aux élèves à compter».

Cela fait suite à un rapport de l'OCDE qui classe la France au 27^e rang sur 65 pour la culture scientifique, et au 22^e pour les mathématiques. Le ministre a donc sa solution miracle: les professeurs des écoles vont devoir enseigner les tables de multiplication aux élèves et les inciter à les réciter! Comme si des générations d'enseignants n'avaient pas eu ce souci constant, celui d'enseigner les «fondamentaux»: lire, écrire et calculer.

Ces lapalissades pourraient faire rire, si elles n'étaient assorties d'autres mesures bien plus lourdes de conséquences pour les enfants. Le ministre a l'ambition, dit-il, de développer la culture scientifique au collège en intégrant la science à la technologie: sous prétexte de favoriser la compréhension de la démarche scientifique, de décloisonner les sciences, il n'y aurait plus à l'avenir, si cette mesure était reprise, qu'un seul professeur qui enseignerait les sciences physiques, la chimie, les sciences de la vie et de la terre, et la technologie.

Les enseignants n'ont pas attendu Chatel pour savoir qu'enseigner une démarche scientifique aux enfants nécessite un travail d'équipe et des projets qui montrent que les approches et méthodes en sciences naturelles ou en chimie sont similaires. Ils réclament, pour que cela puisse se faire, des heures de concertation entre les enseignants de ces matières. Mais cela

demande des moyens supplémentaires, du personnel, toutes choses que le gouvernement veut économiser, voire supprimer. Ce qui se dessine derrière le projet de Chatel, c'est la possibilité d'économiser deux enseignants sur trois. Tant pis si la qualité de l'enseignement en souffre, ce serait autant de postes de supprimés, autant d'économies réalisées sur le dos des enfants! Mais si on rentre dans cette logique, qui est déjà à l'œuvre puisqu'on demande de plus en plus aux enseignants d'être multitâches pourquoi ne pas avoir, au collège comme au lycée un professeur polyvalent, qui enseignerait tout... et finalement rien qui soit approfondi.

Pour ces gens-là, c'est ça le progrès. Eh bien, pas d'accord! Par contre, remplacer tous ces ministres par un seul, qui fasse tout, c'est-à-dire rien de bon, ce serait déjà une économie!

Aline URBAIN

• Lycée Branly – Lyon

Ça disjoncte

Au lycée Branly de Lyon (lycée technologique et professionnel de 1 400 élèves), les enseignants ont été informés des prévisions pour la rentrée 2011: plus d'élèves par classe, moins d'heures de cours dédoublées; et à la place des postes, le rectorat multiplie les heures supplémentaires. La situation va donc encore se dégrader tant pour les élèves que pour les enseignants.

Mais c'est l'attitude du proviseur qui a mis le feu aux poudres. À la rentrée, la réforme des STI (sections technologiques industrielles) s'appliquera. À la place des STI productique, mécanique, électronique et électrotechnique, il n'y aura plus qu'une seule STI2D («développement durable»). Les enseignants, qui actuellement sont spécialisés, devront enseigner les différentes matières technologiques et devenir polyvalents,

donc interchangeables.

Quant aux élèves, ils vont perdre des heures de cours, en groupe notamment: en matière technologique, au lieu de huit heures hebdomadaires en groupe, ils n'auront plus que cinq heures en groupe et deux heures en classe entière (à trente), ce qui évidemment va dégrader considérablement leurs conditions d'apprentissage. Pour le ministère et le rectorat, le but est de récupérer des postes. Ainsi à Branly un poste et demi d'enseignant va disparaître.

Dans ce genre de cas, c'est en général le collègue qui a le moins d'ancienneté qui est muté. Mais là, c'est le proviseur qui a choisi, de façon totalement arbitraire, le collègue qui devait s'en aller. Et sous des prétextes les plus fallacieux. D'où le coup de colère: qu'un proviseur se conduise comme un DRH a indigné beaucoup d'enseignants. Aussi le jeudi 27, en heure d'information syndicale, une cinquantaine d'entre eux se sont réunis (sur 150) et ont décidé la grève

pour le lundi suivant 31 janvier (jour de bacs blancs).

Déjà le vendredi 28, à une bonne vingtaine, ils ont accompagné les syndicats qui étaient reçus au rectorat pour demander le maintien des postes et ils se sont fait entendre... par un concert de klaxons. Les représentants du rectorat, s'ils ont plus ou moins désavoué le proviseur, n'ont rien cédé quant aux postes. Et le lundi la grève était très fortement suivie: enseignants et surveillants, grévistes et professeurs ne travaillant pas, ils se sont retrouvés pour discuter, confectionner une banderole, et recevoir la presse et FR3.

Rien n'a encore été obtenu mais le moral a remonté pour avoir réagi collectivement, pour soutenir le collègue et par la même occasion, montrer au rectorat le mécontentement général. Prochaine étape: les journées portes ouvertes où cette fois-ci ce sont les parents qui seront informés.

Correspondant LO

• Rapport sur les rythmes scolaires

Démagogie pour occulter les vrais problèmes

Face au mécontentement des enseignants devant les attaques contre l'éducation nationale, un rapport émanant de la Conférence nationale sur les rythmes scolaires tombe à pic pour allumer un contre-feu.

Ce rapport dénonce les journées trop longues et la répartition déséquilibrée, sur la semaine et sur l'année, entre les périodes de travail et le temps de repos, ainsi que les programmes trop chargés. Il préconise que les heures de cours soient limitées à cinq dans le primaire pour atteindre sept en lycée, que l'on revienne à quatre journées et demi par semaine et, surtout, que les vacances d'été soient réduites à un mois et demi au lieu de deux.

Si les professionnels de l'enseignement sont les premiers à reconnaître que les journées sont souvent trop longues pour que tous les élèves restent attentifs, ils dénoncent aussi la coupure du week-end imposée par le gouvernement. Or les auteurs du rapport sont muets sur ce point, se contentant de suggérer une demi-journée de cours supplémentaire le mercredi matin dans le primaire. Quant à l'argument des programmes «trop chargés», il justifie trop la politique du gouvernement pour être acceptable, surtout à un moment où, dans sa quête d'économies, ce dernier réduit les heures attribuées à certaines matières, comme l'histoire, et supprime des options.

Reste la question des vacances d'été, qu'il faudrait raccourcir. Certes, faute de

centres de loisir bon marché pour les jeunes, les mères de famille qui n'ont pas les moyens de partir en vacances ou d'inscrire leurs enfants à diverses activités ont du mal à les occuper pendant deux mois. Mais c'est reporter sur l'école le problème de faire garder les enfants, au lieu d'instaurer suffisamment de centres où ils pourraient aussi développer leurs connaissances, de façon plus pratique.

Mais surtout, la durée des vacances n'a jamais eu qu'un lointain rapport avec l'intérêt des enfants. Quand la France était en grande partie paysanne, les vacances duraient du 14 juillet au 1^{er} octobre, pour permettre aux enfants d'aider aux travaux des champs; et dans les zones viticoles, la rentrée pouvait même être reportée au-delà du 1^{er} novembre. Avec l'extension des congés payés et le développement du tourisme, les vacances ont été mises en juillet et août, pour permettre aux professionnels du tourisme de faire le plein. Ils sont d'ailleurs aujourd'hui les premiers à protester contre ce rapport qui propose de limiter les congés à six semaines, en créant deux zones de vacances sur le territoire.

Respecter des rythmes d'apprentissage équilibrés pour les enfants est évidemment une nécessité. Mais on ne peut l'attendre d'un gouvernement qui privilégie les intérêts économiques et s'en sert de prétexte démagogique pour propager l'idée que les enseignants, aussi, auraient trop de vacances!

M. L.



• **Après Ben Ali, Moubarak menacé de tomber**

Quelle politique pour les classes exploitées ?

Depuis que le mouvement de contestation contre la dictature a éclaté en Tunisie puis en Égypte, on n'entend que les mots « révolution », « démocratie », « solidarité », y compris dans la bouche de ceux qui ne parlent de « révolution » que pour empêcher le développement éventuel, de « démocratie » que pour la limiter à un régime vaguement parlementaire qui perpétue la dictature sur les masses pauvres, et de « solidarité » alors qu'ils ne sont solidaires que de la classe dirigeante de ces pays.

À commencer par les dirigeants politiques du monde impérialiste. Lorsqu'on entend aujourd'hui les Obama, Sarkozy et autres dirigeants des grandes puissances impérialistes pérorer « contre la violence » de part et d'autre, parler de démocratie, voire de révolution, on a de quoi être éccœuré. Car on a beau ne pas être naïf, le cynisme de ces dirigeants dépasse toujours les bornes ! Ces deux dictatures n'auraient pas tenu pendant vingt-trois ans en Tunisie, trente ans en Égypte, si elles n'avaient pas bénéficié du soutien des grandes puissances impérialistes, soutien diplomatique, militaire, financier.

Les événements qui se déroulent en Tunisie et en Égypte constituent incontestablement des événements majeurs. Pour la première fois, la contestation dans la rue s'est révélée assez puissante et assez durable pour que les dictateurs en place tremblent et que l'un des deux, celui de Tunisie, Ben Ali, ait été débarqué. Pour ce qui est de Moubarak, à l'heure où nous écrivons il est encore en place, mais la question qui se pose est : jusqu'à quand ?

Ces dictateurs sont accessoirement des chefs mafieux qui savent favoriser en priorité leur clan et leur famille, jusques et y compris, dans le cas de Ben Ali, marcher sur les pieds d'une partie de la petite bourgeoisie, voire de la bourgeoisie locale. Mais ils étaient surtout les chiens de garde des intérêts économiques des trusts capitalistes et, sur le plan politique, les serviteurs locaux des grandes puissances.

Pour ce qui est de la Tunisie, outre les intérêts de l'impérialisme en général, Ben Ali servait plus particulièrement ceux de l'impérialisme français. De protectorat sur le plan politique, avant la décolonisation et avant l'arrivée au pouvoir de Bourguiba, la Tunisie est devenue un protectorat économique. Les liens qui se sont perpétués sous Bourguiba d'abord, sous Ben Ali ensuite, sont tout autant économiques que politiques et aussi humains. De la droite à la gauche, nombreux sont les dirigeants politiques qui passaient systématiquement leurs vacances en Tunisie à l'invitation de leurs amis du pouvoir, quand ils n'y possédaient pas de villa ou de résidence secondaire.

Ben Ali était considéré comme le grand ami de la France par toutes les coteries politiques,

de la direction du PS à la direction de l'UMP, un grand ami qu'il n'était jamais question de critiquer, alors que tant de voix s'élevaient en Tunisie pour dénoncer le caractère de plus en plus autocratique du régime, l'absence de libertés démocratiques, la corruption d'un régime qui s'est accaparé tous les fruits d'une prétendue croissance économique dont le rythme était pourtant volontiers comparé à celui de la Chine.

On ne sait pas trop si Alliot-Marie était cynique au point d'être sincère ou simplement stupide lorsque, quelques heures avant la fuite de Ben Ali, elle lui proposait le « savoir-faire » de la police française « reconnu dans le monde entier ». Elle disait tout haut ce que ses collègues du gouvernement pensaient tout bas. Mais les déclarations de Fillon, Juppé et de quelques autres pour voler au secours d'Alliot-Marie sont encore plus révélatrices de l'attitude de ce gouvernement.

L'excuse se résume, en gros, à ceci : la Tunisie étant une ancienne colonie de la France, il fallait se garder de toute ingérence dans ses affaires intérieures. Soutenir une dictature infâme pendant vingt-trois ans, ce n'était pas de l'ingérence, pour ces gens-là ! Mais déclarer seulement qu'il était temps que le dictateur parte, c'en était une !

Sur ce terrain, les déclarations des dignitaires socialistes ne valent pas mieux. Et pour cause ! Non seulement le Parti Socialiste a toujours été un défenseur particulièrement infect de l'impérialisme français et de ses brigandages – que l'on se souvienne du rôle de Guy Mollet ou de futur socialiste Mitterrand pendant la guerre d'Algérie – mais, aussi bien le RCD tunisien (le parti de Ben Ali) que le Parti

National Démocrate de Moubarak faisaient partie de l'Internationale socialiste ! Cette dernière a attendu le 17 janvier, trois jours après la fuite du dictateur tunisien, pour l'exclure !

Jusqu'à Mélenchon qui, en débat avec Valls sur une chaîne télévisée, concernant non pas la Tunisie mais l'Égypte, à la question : « *Souhaitez-vous le départ de Moubarak ?* » répondit qu'en tant que militant, il le souhaitait, mais que s'il était « *président, il se garderait de dire s'il devait rester ou partir, ce serait de l'ingérence* ». Mélenchon ajouta que, si un de ses ministres s'était permis de le faire, « *alors, il prendrait la porte deux secondes après* » (*Le Parisien* du 31 janvier). Allusion à l'impair de la secrétaire d'État à la Jeunesse, Jeannette Bougrab, qui a osé souhaiter publiquement le départ de Moubarak, se faisant critiquer par son chef de gouvernement, mais également par ces deux représentants éminents, l'un, de la gauche ouvertement réformiste, l'autre, de la gauche tout aussi réformiste mais qui essaie, à l'approche des élections, de jouer à l'extrême gauche. Les voilà tous les deux débordés sur leur gauche par une femme bien de droite !

L'explosion en Tunisie...

Que les dirigeants politiques du monde impérialiste aillent leur sens des responsabilités du côté de la bourgeoisie au cynisme est dans la nature des choses. Mais le mot « démocratie » qu'ils brandissent aujourd'hui sert aussi à dissimuler l'opération entreprise dès la chute de Ben Ali, en réalité même avant, pour que le mouvement de masse qui s'amorçait à partir des désertés du centre-ouest de la Tunisie s'arrête au plus vite et n'aboutisse qu'à un changement de personne ou à un changement de régime politique. Changer la tête pour que tout continue comme avant dans la société.

Ce qui préoccupait les grandes puissances, leurs têtes politiques et militaires, ce n'est pas ce qui était en train de se passer les derniers jours, mais ce qui était susceptible de se passer ultérieurement, la dynamique que recéléait la situation.

Les pays arabes du nord de l'Afrique sont des poudrières. Ils le sont du fait de la misère de l'écrasante majorité de la population, du chômage qui a de quoi pousser au désespoir la majorité

de la jeunesse. Et s'ajoute à cela, précisément, cette croissance économique dont étaient si fiers les dirigeants aussi bien en Tunisie qu'en Égypte, mais qui ne profitait qu'à une mince couche de possédants locaux et à l'impérialisme. Le salaire de l'ouvrier égyptien représente le quart du salaire en Turquie, qui n'est déjà pas réputée bien payer les ouvriers !

Cette situation n'est pas nouvelle mais, au lieu de se résorber ne serait-ce qu'un peu avec le

Ceausescu en Roumanie, n'y a pas laissé sa peau. Mieux, les puissances impérialistes se sont occupées de lui trouver de quoi passer une paisible et luxueuse retraite dans sa villa d'Arabie saoudite ! Plus précisément d'ailleurs, les États-Unis, car les dirigeants français ont fait l'erreur de se cramponner trop longtemps à Ben Ali. Les dirigeants américains en ont profité pour prendre à temps leurs distances. Ce qui, accessoirement, les met en meilleure position pour

Oui, le renversement de la dictature est en lui-même un fait majeur, mais cela, les peuples ont toujours su y parvenir, arrivés à un certain degré d'exaspération. Mais les véritables problèmes commencent après. Autour de quels objectifs les exploités doivent-ils se battre, quelle attitude vis-à-vis de l'armée qui, tant qu'elle reste soumise à son état-major et à la hiérarchie, est entre les mains de la classe possédante, quels objectifs mettre en avant, comment s'organiser pour les imposer ?

accompagne tout soulèvement populaire et qui, bien souvent, l'empêche de devenir justement une révolution. Un climat délétère où la joie d'avoir renversé la dictature en place étouffe les critiques, étouffe les oppositions, sans lesquelles la révolution ne peut pourtant pas avancer.

Dans la révolution de 1848 en France, c'était les ouvriers, le petit peuple de Paris, qui avaient renversé le roi. C'est pourtant Lamartine qui s'était installé au balcon de l'Hôtel-de-



La manifestation du 1^{er} février au Caire.

temps, elle s'aggrave avec la crise économique mondiale. Les Ben Ali, les Moubarak servaient justement à empêcher leurs peuples de relever la tête et à les juguler y compris par la terreur. Mais l'inconvenance des dictatures, du point de vue de la classe possédante, c'est que la personne du dictateur focalise en même temps toutes les haines et toutes les colères.

Aussi, lorsqu'en Tunisie le mouvement de la population a commencé à se révéler durable, l'impérialisme a décidé de larguer Ben Ali, dans l'espoir que cela suffirait à calmer la colère croissante. Ben Ali lui-même a bien compris ce mécanisme qui consiste à faire sauter un fusible, en proposant de mettre à la porte son ministre de l'Intérieur. Cela n'a pas suffi.

Lorsque la vague de manifestations a menacé la capitale, Tunis, et les zones touristiques dont les recettes sont si importantes pour la bourgeoisie locale, cela a été le tour de Ben Ali d'être sacrifié.

Oh, le mot « sacrifié » est certainement trop fort pour un homme qui, contrairement à

prendre en Tunisie la place de l'impérialisme français.

Bien sûr, Ben Ali n'aurait pas été aimablement conseillé de s'en aller par les États-Unis, via l'état-major tunisien lui-même, sans la révolte populaire, sans le courage des manifestants à affronter une police qui tirait à balles réelles. Mais ce que les têtes politiques de l'impérialisme voulaient obtenir, c'est que le mouvement s'arrête à temps, avant que la masse des classes pauvres, et en particulier la classe ouvrière, commence à faire irruption.

Les masses révoltées s'éduquent dans la révolte elle-même. C'est quand la révolte est radicale et durable qu'elles apprennent, dans le feu des événements, à distinguer leurs amis de leurs ennemis, à se débarrasser surtout de leurs faux amis qui sont toujours nombreux à grouiller pour venir au secours de la victoire et se positionner pour en récolter les fruits, sous la forme de postes ministériels ou en s'appropriant les postes et les positions ayant été occupés par les partisans trop liés au dictateur renversé.

La bourgeoisie a une multitude de solutions de rechange. Son problème est seulement de choisir celle qui soit le plus en adéquation avec la situation. Les masses, en revanche, font leur apprentissage dans la lutte elle-même. Et c'est pour cela qu'il est indispensable que naisse partout des partis représentant les intérêts politiques de la classe ouvrière, éduqués, trempés, capables de proposer une politique juste à la classe ouvrière dans un contexte de soulèvement, un parti communiste révolutionnaire !

Il n'en existe malheureusement pas plus en Tunisie qu'en Égypte, et pas plus d'ailleurs en France. Mais, sur le chemin de la lutte, les exploités peuvent aller très loin en comprenant que, derrière la dictature en place, il y a l'appareil d'État, il y a la classe possédante, il y a les grandes puissances impérialistes.

Même si l'énergie des masses révoltées est assez puissante, le principal obstacle qui les empêche d'accéder à la conscience de ce qui est nécessaire pour aller plus loin, est le climat délétère, bien que joyeux, qui

... et en Égypte

Avec du retard dans la chronologie, c'est quelque chose de semblable qui est en train de se passer en Égypte. L'état-major de l'armée vient d'affirmer que les revendications des manifestants « sont légitimes » et de promettre que l'armée ne tirera pas sur la foule des manifestants. Elle se contente de les impressionner non seulement en déployant des blindés dans Le Caire, mais aussi en faisant survoler les cortèges de manifestants par des avions de chasse. Il n'y a évidemment aucune garantie que cette promesse soit tenue. Mais, dans l'immédiat, il est de l'intérêt de l'armée de ne pas lier son sort à celui de Moubarak et à son régime. La bourgeoisie peut se passer de Moubarak, mais pas de l'armée. Si Moubarak sombre, les possédants n'ont aucun intérêt à ce que l'armée sombre avec lui.

Pour le moment, son attitude vaut à l'armée un surcroît de crédit. Témoin de la scène, un journaliste du *Parisien* (31 janvier), les yeux fixés sur les avions de chasse qui « *sillonnaient le ciel en un inquiétant ballet* », rapporte la réflexion d'un manifestant : « *N'ayez crainte, c'est l'armée du peuple, les soldats nous protègent.* » C'est la réflexion d'un seul manifestant rapportée par un seul journaliste, mais cela semble illustrer le degré de maturité politique des manifestants.

L'armée a intérêt à préserver cette position de neutralité apparente et le rôle politique que cela lui donne. Il est d'ailleurs probable que si, pour le moment, les États-Unis n'ont pas retiré leur soutien à Moubarak, contrairement à Ben Ali, c'est en raison du rôle d'allié fidèle de l'Égypte au Moyen-Orient. Ils se sont contentés, Obama et Hillary Clinton en tête, de lui lancer un avertissement. Mais s'ils lui laissent sa chance, c'est probablement à la condition qu'il ne compromette pas trop l'armée pour préserver la possibilité d'une transition. En faveur d'un quelconque El Baradei, haut fonctionnaire bien peu connu en Égypte mais qui s'agit sur la scène politique comme « unificateur » de l'opposition ? En faveur d'un autre civil ? Ou en faveur d'un officier supérieur qui prendrait le pouvoir, ne serait-ce que provisoirement, en promettant de procéder ultérieurement à des élections ?

Les dirigeants de l'impérialisme américain doivent être particulièrement prudents.

Pour une part, certes, en raison de la proximité d'Israël et des conséquences éventuelles d'un changement de régime pour les relations entre les deux pays. Plus encore, cependant, en raison du fait que l'Égypte n'est pas la Tunisie par sa taille, et Le Caire, pas la ville de Tunis. Le Caire, avec ses dix-huit millions d'habitants dont une écrasante majorité de pauvres, l'Égypte, avec une classe ouvrière importante, combative, qui a su mener des grèves, y compris sous et malgré la dictature, représentent un potentiel explosif énorme.

Pour le moment, à en juger par ce que rapportent les informations, la classe ouvrière n'est pas, ou très peu, mobilisée, pas plus que la majorité du petit peuple. Mais ils pourraient l'être très rapidement. Une explosion ouvrière dans cette ville, mêlant revendications politiques et revendications sociales, représenterait un danger incommensurable pour la classe dominante. Il n'est pas étonnant que le vocable « stabilisation » soit le maître mot dans les cercles dirigeants de la bourgeoisie impérialiste, mais aussi apparemment d'une grande partie de ceux qui, aujourd'hui, manifestent mais qui songent surtout à défendre leurs propriétés et qui, une fois Moubarak tombé, voire avant, voudront « faire cesser l'anarchie ».

Alors, s'il n'est évidemment pas possible de définir de loin dans le détail une politique allant dans le sens des intérêts de la classe ouvrière, les grandes lignes de cette politique sautent aux yeux.

La classe ouvrière a évidemment intérêt à participer au mouvement actuel pour la chute du régime de Moubarak. Les libertés et les droits démocratiques la concernent plus encore que la petite bourgeoisie ou l'intelligentsia, même si les deux classes sociales ne donnent pas le même sens à ces mots. Le poids de la dictature pèse plus encore sur les exploités, même si c'est autrement.

Elle aurait intérêt à mettre en avant des objectifs de classe, indépendamment de la petite bourgeoisie, aujourd'hui soulevée mais qui rompra inévitablement avec le mouvement si celui-ci, en se radicalisant, devait menacer ses propriétés.

Les travailleurs auraient intérêt à chercher à attirer de leur côté l'armée, mais en essayant de toucher les soldats du rang en tant que fils d'ouvriers ou fils de petits paysans, pour les opposer

à l'état-major et aux généraux.

Et si le mouvement en cours se développe, s'il entraîne réellement une partie significative de la classe ouvrière et des catégories pauvres de la population, il est de leur intérêt de postuler à sa direction et de se donner les organisations qui lui en donneraient les moyens. Serait-ce utopique d'imaginer des conseils ouvriers en Égypte ? Même pas : il y a à peine plus de deux ans, en avril 2008, lors d'une grève à l'usine textile Misr Spinning de Mahalla El Kubra – une des nombreuses grèves que les travailleurs ont su mener, malgré la dictature –, les 25 000 ouvriers de cette usine se sont donné un « comité de grève » pour diriger celle-ci. Bien sûr, la grève était pour une augmentation de salaire, au demeurant obtenue, pas une grève politique. Mais de tels organismes, formés dans la lutte, peuvent, aussi, prendre la direction d'une lutte politique et se transformer en véritables conseils ouvriers.

Il est de l'intérêt des travailleurs de ne pas laisser le monopole des armes à l'armée dirigée par sa hiérarchie militaire et de favoriser l'armement du peuple. On peut relire, à ce propos, les lignes écrites par Blanqui, il y a plus d'un siècle, en 1848, et qui n'ont rien perdu de leur actualité (voir page 10).

Le soulèvement actuel a déjà ébranlé la dictature de Moubarak. Et s'il se poursuit, il est probable que la fin du règne du dictateur vieillissant est proche (un dictateur qui a probablement déjà perdu toute chance de laisser le pouvoir à son fils Gamal, comme il en avait l'intention).

Ceux qui voudraient empêcher l'arrivée au pouvoir des nouveaux Moubarak que l'on est en train de préparer dans les cercles impérialistes ; ceux pour qui les droits démocratiques ne se limitent pas à l'installation d'un régime un peu plus parlementaire, avec des élections un peu moins truquées ; ceux qui veulent améliorer vraiment la situation des classes exploitées, ne peuvent pas se contenter du départ de Moubarak. Ni laisser l'avenir du pays et de ses classes exploitées au bon vouloir de l'état-major de l'armée et de la bourgeoisie impérialiste qui le sert en dernier ressort.

Georges KALDY
2 février 2011

(Voir en page 10 le « Toast de Londres » d'Auguste Blanqui)

«Avis au peuple»

(le toast de Londres)

Blanqui

Le texte suivant, dit « Le toast de Londres », dont nous publions des extraits, écrit par le révolutionnaire Auguste Blanqui le 25 février 1851, pour l'anniversaire de la révolution de 1848 en France, était un avertissement pour toutes les révolutions futures, et il vaut d'être relu aujourd'hui.

Quel écueil menace la révolution de demain ?

L'écueil où s'est brisée celle d'hier : la déplorable popularité de bourgeois déguisés en tribuns. (...)

Oh ! Ce sont là de grands coupables et entre tous les plus coupables, ceux en qui le peuple, trompé par des phrases de tribun, voyait son épée et son bouclier ; ceux qu'il proclamait avec enthousiasme arbitres de son avenir.

Malheur à nous si, au jour du prochain triomphe populaire, l'indulgence oublieuse des masses laissait monter au pouvoir un de ces hommes qui ont forfait à leur mandat ! Une seconde fois, c'en serait fait de la Révolution. (...)

Traîtres seraient les gouvernements qui, élevés sur les pavois prolétaires, ne feraient pas opérer à l'instant même :

1° - Le désarmement des gardes bourgeoises.

2° - L'armement et l'organisation en milice nationale de tous les ouvriers. (...)

Les armes et l'organisation, voilà l'élément décisif de progrès, le moyen sérieux d'en finir avec la misère.

Qui a du fer, a du pain.

On se prosterne devant les baïonnettes, on balaie les cohues désarmées. La France hérissée de travailleurs en armes, c'est l'avènement du socialisme.

En présence des prolétaires armés, obstacles, résistances, impossibilités, tout disparaîtra.

Mais, pour les prolétaires qui se laissent amuser par des promenades ridicules dans les rues, par des plantations d'arbres de la liberté, par des phrases sonores d'avocat, il y aura de l'eau bénite d'abord, des injures ensuite, enfin de la mitraille, de la misère toujours.

Que le peuple choisisse !

• Espagne

Avec l'aval des syndicats majoritaires
Le gouvernement socialiste s'attaque aux retraites

Vendredi 28 janvier, le Conseil des ministres espagnol approuvait la réforme qui fait passer à 67 ans l'âge légal de la retraite. Après des semaines de négociations, les syndicats majoritaires, CCOO (Commissions Ouvrières, à l'origine liées au PC) et UGT (Union Générale des Travailleurs, liée au PSOE), qui s'opposaient à cette réforme et menaçaient d'appeler à une journée de grève générale, ont baissé la garde, choisissant de donner leur aval à la réforme des retraites et aux mesures antiouvrières du chef du gouvernement, le socialiste Zapatero.

Cela a été d'ailleurs le quasi-consensus autour de la réforme puisque l'ensemble des partis politiques s'y sont ralliés. À gauche, le PSOE prétend que la baisse des pensions versées permettra de sauver le système des retraites. Il est critiqué sur sa gauche par Izquierda Unida (coalition de partis regroupés autour du Parti Communiste) qui dénonce la baisse des pensions, mais dont les dirigeants se veulent responsables et refusent de critiquer les syndicats. À droite, les dirigeants du Parti Populaire regrettent que Zapatero ne les ait pas écoutés davantage et plus tôt, mais ils ne cachent pas leur contentement de voir Zapatero prendre des mesures impopulaires, que des politiciens de droite

auraient peut-être eu plus de mal à imposer aux classes populaires. Prudents, ils se réservent « le temps de l'étudier dans les détails » et de surfer sur un mécontentement dans la population.

Cette réforme des retraites est une attaque grave contre le monde du travail. Le report de l'âge de la retraite de 65 à 67 ans se traduira pour la grande majorité des travailleurs par une révision des pensions à la baisse. D'autant plus que ce seront les 25 dernières années (et non plus les 15 dernières) qui serviront de base au calcul de leur montant. Or, pour la majorité des travailleurs, ce sont les dernières années qui sont les mieux payées. Enfin, le nombre



Manifestation en juillet 2010 à Séville.

d'années requises pour toucher la pension sans décote s'est allongé, passant de 35 à 37 ans.

Les dirigeants des centrales syndicales majoritaires justifient l'acceptation de ce recul en expliquant qu'ils ont obtenu un avantage. Une fraction des travailleurs, ceux qui auront cotisé 38 ans et demi, pourront toujours partir à 65 ans ! Mais ce petit geste n'est rien, comparé à tout ce que les travailleurs et les retraités d'aujourd'hui et de demain sont en train de perdre. Les chiffres

sont là : d'après le ministre du Travail lui-même, cette réforme devrait permettre de récupérer 30 milliards d'euros d'ici 2027, milliards qui se retrouveront dans les coffres des banquiers pour le plus grand profit des capitalistes.

Cette prétendue réforme des retraites est, tout comme en France, une mesure antiouvrière inacceptable, et le ralliement des deux principaux syndicats espagnols, une honteuse capitulation.

Hélène GRILLET

Un pacte antisocial

Zapatero, fort de son succès sur les retraites, entend continuer sur sa lancée et faire de nouveaux cadeaux au patronat sur le dos du monde du travail. Il veut conclure le plus vite possible un « grand pacte social » en finalisant d'autres mesures concernant le chômage, problème crucial pour les classes populaires de ce pays puisqu'il y a aujourd'hui 4,7 millions de chômeurs officiels (soit 20,33 % de la population active).

Parmi eux, les chômeurs de longue durée atteignent les 2 millions, et c'est un nombre sans cesse croissant de jeunes qui ne trouvent pas de travail. L'Espagne bat de tristes records. Zapatero prétend donc promouvoir l'embauche des jeunes en créant des contrats de six mois, avec des temps partiels et des salaires horaires que les employeurs devraient fixer en tenant compte des contrats collectifs valables dans le secteur d'activité correspondant. En échange de quoi, les employeurs ne seraient pas soumis aux cotisations sociales. Ces mesures seraient aussi destinées à limiter le travail au noir. Elles contribueront à enrichir les patrons sans régler le problème

ni du chômage, ni des très bas salaires.

Il semble que les dirigeants syndicaux des deux principaux syndicats, l'UGT et les Commissions Ouvrières, s'orientent vers un accord sur ces propositions. Et après l'approbation du Parlement - qui est acquise - Zapatero devrait annoncer solennellement l'événement le 2 février lors d'une cérémonie au palais de la Moncloa, où siège le Premier ministre, aux côtés des dirigeants syndicaux et des représentants du patronat, louant « un grand accord

de confiance et pour l'avenir »... dans ce qui est une attaque de plus contre le monde du travail.

Ces syndicats majoritaires qui, sur le problème de la retraite à 67 ans, avaient une fois encore préféré « négocier » (sans rien exiger vraiment) plutôt que d'appeler les travailleurs à se mobiliser, choisissent aujourd'hui d'avaliser le nouveau pacte plutôt qu'organiser la lutte contre une politique antiouvrière. Ils montrent ainsi leur connivence avec les dirigeants du PSOE et leur politique. Ce n'est pas une surprise.

Cependant le 29 septembre dernier, journée de grève générale appelée par l'ensemble des syndicats, les travailleurs avaient montré la force qu'ils représentaient en débrayant et manifestant massivement.

C'est bien cette force que les travailleurs devront utiliser pour ne pas payer à la place des banquiers et du patronat. Et contre la politique antiouvrière des dirigeants socialistes, ils devront prendre en main eux-mêmes la défense de leurs intérêts vitaux.

H. G.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 133 (février 2011)

- Comment les industriels de l'automobile maintiennent leurs taux de profit
- La Côte d'Ivoire entre deux présidents
- Haïti
Crise électorale sur fond d'épidémie de choléra
- Chine
L'économie d'une grande puissance ?
- Comment la spéculation financière mène des pays pauvres à la famine
- États-Unis
La privatisation de l'école : une attaque contre la classe ouvrière

Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,58 euro



• Aluminium Dunkerque

Un opérateur blessé grièvement

Mercredi 26 janvier, un opérateur du secteur Electrolyse d'Aluminium Dunkerque s'est brûlé grièvement en effectuant des travaux d'entretien sur une cuve et a été emmené au CHRU de Lille dans le service des Grands Brûlés. Il est victime de brûlures chimiques sur le pied, la jambe et une main, et devrait subir de nombreuses greffes. Cet accident a suscité une vive émotion parmi le personnel, en particulier celui de l'Electrolyse qui effectue les mêmes travaux que notre camarade blessé.

Dans le secteur, dans deux halls de 800 mètres de long, 264 cuves produisent l'aluminium à partir d'un courant électrique qui y fait chauffer à 950° un bain chimique et d'alumine, entraînant la formation de l'aluminium liquide. Ces cuves sont en activité 24 heures sur 24, 365 jours par an. Plus

d'une centaine d'opérateurs en équipe postée en continu les entretiennent et changent des anodes, alimentent le bain, récupèrent l'aluminium liquide de ces cuves en le stockant dans des poches qui sont transportées en Fonderie. Celle-ci transforme cet aluminium liquide en plaques et en lingots solides.

Quand on se trouve dans un hall d'Electrolyse, on a l'impression qu'il ne se passe pas grand-chose et qu'il n'y a personne. Seuls une dizaine d'opérateurs travaillent autour des cuves et l'on aperçoit des mouvements de ponts roulants avec différents outils pour l'entretien des cuves, des gros engins qui transportent les poches et quelques chariots élévateurs. Mais en permanence il y a du danger. Les champs magnétiques très élevés entraînent une fatigue importante. Le courant électrique très puissant, entraîne un risque d'électrocution. L'aluminium liquide, avec la seule présence d'eau, peut

entraîner des risques d'explosion. Les projections de métal liquide peuvent occasionner des brûlures graves. Les gaz et les rejets chimiques, provenant des cuves, peuvent amener des taux anormaux de présence de fluor dans le corps.

Dans cet environnement à risques, les opérateurs, même s'ils ne sont pas à la chaîne, exercent des tâches répétitives qui font oublier parfois le danger. C'est au cours d'une manutention banale, accomplie des milliers de fois, que notre camarade, qui a vingt ans d'expérience, a été accidenté. En remettant un des capots, souvent en mauvais état, qui carapace la cuve et en le poussant, son pied est allé plonger dans la cuve dont le liquide se situe au ras du sol. Brûlé jusqu'au genou, il a enlevé sa chaussure et s'est brûlé la main. Un camarade présent à une certaine distance l'a aperçu et est venu le secourir.

Suite à l'accident, une équipe d'opérateurs a débrayé



et des réunions ont eu lieu dans toutes les équipes. Tous les problèmes de sécurité sont remontés: le matériel et les machines défectueuses, le manque de formation des intérimaires. L'ambiance de travail est en plus stressante, car la direction met en place un projet Lean visant à augmenter la charge de travail et il y a aussi l'intervention du cabinet de conseil Mac Kinsey, célèbre comme tueur d'emplois.

La direction porte une lourde responsabilité dans l'insécurité qui règne un peu partout et qui est liée aux économies sur les investissements pour l'entretien. L'objectif prioritaire des managers est que les profits importants réalisés par AD aillent augmenter les dividendes des actionnaires de Rio Tinto. Les salariés viennent au travail pour gagner leur vie, pas pour la perdre.

Correspondant LO

• Sarreguemines Bâtiments – Vitry-le-François (Marne)

La Faïencerie doit payer

Un ouvrier atteint de silicose a porté plainte contre Sarreguemines Bâtiment qui l'a employé pendant vingt-huit ans. La Faïencerie de Vitry-le-François a exposé des centaines d'ouvriers à cette maladie. « On ne portait pas de masque. On travaillait toute la journée dans la poussière. À tel point qu'on ne voyait pas le gars d'à côté. [...] Quand on se mouchoit c'était blanc. » Il a fallu que de nombreux cas soient déclarés

pour que la direction commence à fournir du matériel de protection.

Mais cela a pris du temps car lorsque les radios annuelles des poumons révélèrent qu'un ouvrier était atteint, la direction lui imposait le silence auprès de ses collègues. Le silence n'était brisé que lorsqu'un retraité de l'usine mourait de la silicose. Il a fallu que des militants rendent publics ces cas de maladie pour que la silicose ne soit plus un sujet tabou et que l'on fasse plus de prévention.

Il y a cinq ans, sur l'insistance de l'infirmière de l'usine, les radios sont passées à un format plus grand! Cela a provoqué l'émoi de la direction de l'époque, car il y avait eu ainsi bien plus de débuts de silicose détectés! L'ouvrier qui porte plainte aujourd'hui n'en a d'ailleurs pas bénéficié, car il avait été licencié l'année précédente et ce n'est que deux ans plus tard qu'il a été diagnostiqué.

Depuis, l'entreprise Lécico, qui a repris la Faïencerie en 2006, s'est targuée d'avoir

diminué l'exposition des salariés à la poussière de silice. Mais les travaux qu'elle a dû effectuer révèlent les conditions scandaleuses dans lesquelles on a obligé les ouvriers à travailler durant des décennies: les chantiers situés au sous-sol, et dont les hauteurs de plafond n'atteignaient pas trois mètres, étaient mal aérés, les masques utilisés étaient peu efficaces... Et il reste le problème des autres maladies provoquées par les conditions de travail: inflammation du canal carpien pour les émailleuses dont les pistolets

étaient très lourds, problème de dos pour les manutentionnaires qui portent à la main des pièces de 20 à 40 kilos.

Aujourd'hui, malgré les améliorations apportées, le médecin du travail rapporte qu'il fait encore deux déclarations de silicose chaque année. Les travailleurs ont donc bien raison de réclamer que la responsabilité de l'entreprise soit reconnue et qu'elle paie pour les années de vie qu'elle a volées aux ouvriers.

Correspondant LO

• Framex Grenoble

Au Conseil général de l'Isère, fin de la grève du nettoyage

Après deux semaines de grève et de rassemblements devant l'hôtel du département à Grenoble, les salariés de la Framex, société de nettoyage qui entretient les locaux du Conseil général, ont repris le travail. Si les grévistes n'ont pu faire reculer la direction du Conseil général sur la baisse décidée de 20% du budget de l'entretien, leur mobilisation aura réussi à obtenir des garanties pour l'avenir. Au

final, cinq salariées devront aller travailler dans les collèges de l'agglomération, sur les dix postes supprimés au départ. Celles qui resteront au Conseil général ont exigé le contrôle de leur future fiche de poste, car il n'est pas question pour elles d'accepter une surcharge de travail en remplaçant les départs, et tant pis si le ménage sera moins bien fait puisque c'est le patron et la direction du Conseil général

qui le demandent.

Les grévistes ont aussi obtenu le paiement de la moitié des jours de grève, et des heures complémentaires pour la remise en état des bureaux bien sales.

Même si ce n'est pas gagné, les travailleuses ont le sentiment de s'être fait respecter grâce à leur solidarité et leur détermination.

Correspondant LO

• Perstorp – Le Pont-de-Claix (Isère)

Les requins

Avant la réforme de la taxe professionnelle, Perstorp, entreprise de la chimie, payait 4,9 millions d'euros, qui servaient à alimenter le budget des collectivités locales, dont la ville de Pont-de-Claix, en banlieue grenobloise. Maintenant, Perstorp n'aurait à payer que 1,7 million d'euros. Une économie qui est reversée essentiellement aux actionnaires, quand on voit le bas niveau des propositions d'augmentation de



salaires avancées par la direction pour l'année 2011.

Ils n'embauchent plus et privent les communes de recettes indispensables: ce sont bien des requins!

Correspondant LO

• Peugeot-Citroën – Aulnay-sous-Bois

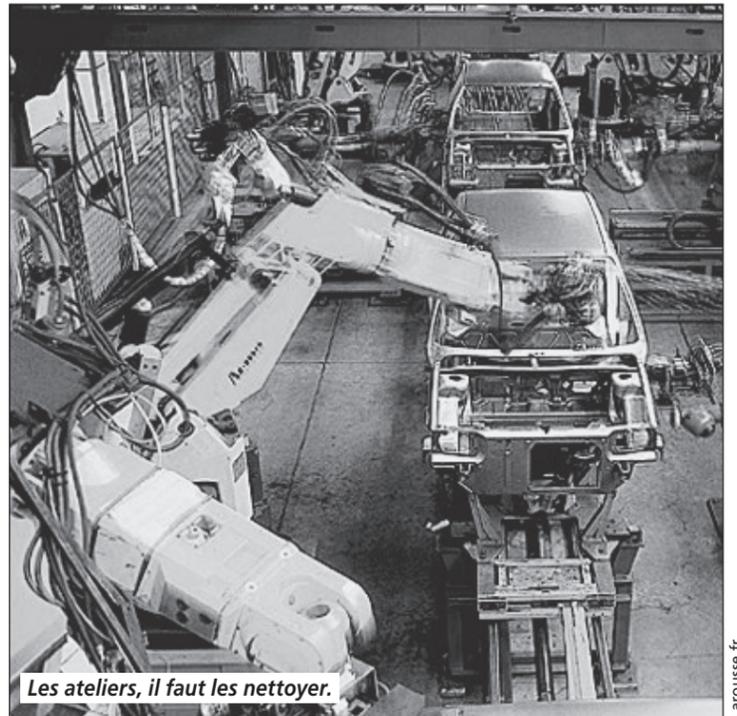
Grève des travailleurs du nettoyage

Samedi 22 janvier, les vingt travailleurs d'ISS, – multinationale du service aux entreprises – qui nettoient les installations de l'atelier peinture de l'usine Peugeot-Citroën d'Aulnay durant les week-ends, ont arrêté le travail pendant deux heures, exaspérés par leurs conditions de travail, le manque et la vétusté du matériel, et par le mutisme d'une direction qui jouait les abonnés absents. Tous ensemble, ils ont dressé la liste de leurs revendications. Ils réclamaient de travailler dans des conditions de travail normales, mais aussi une augmentation de salaire de 150 euros par mois, l'instauration d'une prime de panier de 10 euros par jour, l'embauche de tous les CDD, le

paiement des heures de grève. En fin de semaine, la direction d'ISS proposait en tout et pour tout à leurs représentants syndicaux une prime de panier de 1,50 euro par jour. Cela ne faisait pas le compte et, le samedi 29 janvier, les vingt travailleurs décidaient à l'unanimité de se mettre en grève. Et ils exigeaient que la direction d'ISS vienne leur apporter sa réponse, sur place, à l'usine. Même les chefs d'équipe soutenaient la grève. À 16 heures, deux directeurs sont venus – dont l'un de Nancy – promettant d'embaucher en CDI un travailleur qui était en CDD... depuis 14 ans, mais rien ni sur les salaires ni sur la prime de panier. Dimanche matin, la grève était revotée.

Lundi matin 31 janvier, la trentaine de travailleurs des équipes de semaine présents à l'usine se joignaient aux grévistes. Le soir, la direction reculait sur toutes les revendications concernant les conditions et le matériel de travail, et acceptait de porter la prime de panier à 2,50 euros par jour, ce qui correspond à une augmentation de 20, 40 ou 50 euros par mois selon le nombre de jours – deux, quatre ou cinq – travaillés. Le lendemain, les travailleurs ont décidé la fin de la grève sur cette base avec le sentiment d'avoir gagné et, surtout, de s'être faits respecter de leur patron.

Correspondant LO



• Sauvegarde de l'enfance et des adultes handicapés – (Nièvre)

Un recul de la direction

Mardi 1^{er} février, appelées par trois syndicats (CGT, CFDT, CFTC) plus de 150 personnes employées par l'Adsea de la Nièvre (Association départementale de sauvegarde de l'enfance à l'adulte) étaient en grève et ont manifesté devant le siège de l'association à Nevers. Elles avaient déjà manifesté le jeudi 27 janvier.

Cette association gère 23 établissements accueillant des enfants et adultes handicapés ou en difficulté sociale dans tout le département

Depuis deux ans, aucune

augmentation de salaire, aucune prime, n'ont été accordées aux salariés. En revanche, les deux dirigeants de l'association se sont octroyé de confortables augmentations et leurs salaires atteignent près de 9000 euros, dépassant de 4000 euros la convention collective.

Pour cette année, la direction n'avait encore rien à donner. Alors la colère a éclaté et la grève a été décidée.

Les salariés demandent une prime de 500 euros pour tous, l'augmentation de la

participation de la direction à la mutuelle et six jours de congés trimestriels, qui sont prévus dans la convention collective mais pas donnés à tous, et le paiement des jours de grève. Ils réclament aussi une amélioration de leurs conditions de travail. Par exemple, certains établissements ont des problèmes de chauffage.

Après avoir reçu une délégation le 27 janvier, la direction a ouvert une négociation le 1^{er} février. Ce jour-là, pour bien faire comprendre la volonté des grévistes à la direction,

tous se sont engouffrés dans les couloirs pour suivre de près la négociation.

La direction a donc reculé sur une partie des revendications. Elle accorde 250 euros de prime et la participation de l'employeur à la mutuelle est portée à 30% (12% auparavant). C'était donc une première satisfaction et il a été décidé de suspendre le mouvement sans exclure de nouvelles manifestations dans les semaines à venir.

Correspondant LO

• General Trailers – Lunéville (Meurthe-et-Moselle)

Un succès judiciaire après sept ans de procédure

La Cour de cassation a donné raison à 85 anciens licenciés du groupe General Trailers, salariés des usines d'Auxerre, Ris-Orangis, Nort-sur-Erdre et surtout Lunéville. Elle a confirmé mi-décembre le jugement de la cour d'appel de janvier 2009 qui leur octroyait de 13000 à 100000 euros par salarié, soit un total 3,6 millions d'euros pour « insuffisance de plan social ». Ce jugement avait été contesté par General Trailers qui a donc perdu en cassation et il pourra s'appliquer à tous les anciens de General Trailers qui iront aux Prud'hommes.

En 2004, 650 salariés du groupe avaient été mis sur le carreau lors d'un énième plan

de suppressions d'emplois. Regroupés dans une association d'anciens salariés, 112 d'entre eux étaient allés aux Prud'hommes dénonçant « un plan social insuffisant au regard des capacités du principal actionnaire, la Bank of Scotland, un manquement manifeste à l'obligation conventionnelle de reclassement et une violation des critères de l'ordre des départs des licenciements ».

Mais l'entreprise General Trailers n'existant plus, début 2009, c'est l'AGS (Association pour la gestion du régime de garantie des créances des salariés) qui avait pris le relais et versé aux salariés une partie des sommes obtenues en justice, une partie seulement,

celles-ci étant plafonnées.

Du coup, l'association de défense des salariés réclame aux actionnaires devant le Tribunal de commerce non seulement le paiement de la partie non payée par l'AGS, mais aussi le remboursement à l'AGS par General Trailers des sommes déjà versées aux employés. Cette nouvelle procédure est en cours contre la Bank of Scotland, le vrai propriétaire de General Trailers, via un fonds de pension luxembourgeois et le tribunal de commerce rendra son délibéré le 24 mars prochain.

La Bank of Scotland a une riche histoire. Elle a fusionné au début des années 2000 avec un spécialiste des crédits

immobiliers, Halifax, pour donner le groupe HBOS. Pendant la crise des subprimes en 2008, HBOS a été repris en catastrophe par une des plus grosses banques britanniques, la Lyods, dont elle fait partie aujourd'hui, avec une injection massive de fonds publics. Ses actionnaires s'en sont bien sortis grâce à l'argent de la collectivité.

Au début des années 2000, la Bank of Scotland avait plombé les comptes de General Trailers rendant la liquidation inévitable. Après leur succès en cassation, les travailleurs espèrent bien faire payer, au moins en justice, ces requins de la finance.

Etienne HOURDIN

Les psychologues de la Nièvre en colère

Vendredi 28 janvier, les psychologues de la Nièvre ont manifesté devant l'Agence régionale de santé (ARS). Venues du CHS de La Charité, du Centre Hospitalier de Nevers, du conseil général ou de l'Éducation nationale, elles venaient protester contre la diminution continue du nombre de psychologues. Et il est prévu que des départs en retraite ne soient pas remplacés.

Au Centre Hospitalier de Nevers, il faudrait treize psychologues dans les trois structures, il n'y en a que dix. Le Centre pour adolescents n'a qu'un seul psychologue.

Au CHS de La Charité, les psychologues redoutent la suppression de 20% des postes. En particulier, des départs en retraite ne seraient pas remplacés. Cela entraîne des situations catastrophiques. « Il faut compter entre trois et six mois pour un rendez-vous ».

Il serait prévu l'embauche de contractuels pour trois à six mois mais les psychologues font remarquer « qu'un suivi psychiatrique dure plus de six mois ! ». Il n'y a pas eu de concours de recrutement depuis 2009.

Le représentant de l'ARS a reconnu qu'il y avait un problème. Il ne comprend pas la baisse des effectifs annoncés alors que, d'après lui, le budget resterait stable. Eh bien, maintenant que l'ARS sait qu'il faut embaucher, elle n'a plus qu'à le faire !

Correspondant LO

• Cézus Chimie – Jarrie (Isère)

Les travailleurs réclament leur dû

Cézus, filiale d'Areva, est le numéro 1 de la production de zirconium utilisé pour la fabrication des gaines contenant l'uranium, au cœur des réacteurs nucléaires. À Jarrie, près de Grenoble, des éponges de zirconium sont fabriquées et broyées.

Jeudi 27 janvier à 20 heures, les travailleurs de Cézus-Jarrie se sont à nouveau mis en grève, huit heures par poste. Cela fait trois semaines que cette action est menée, et ce à l'échelle nationale, puisque les cinq usines du groupe sont touchées par cette grève. Appelée par l'inter-syndicale CGT-CFDT, la grève est massivement suivie puisque 90 % du personnel et 95 % des ouvriers y participent. Les travailleurs revendiquent 3,5 % d'augmentation, au lieu du 1,1 % proposé par la direction. Ils exigent un talon de 65 euros et une prime de 1 % du brut annuel pour tous.

Vendredi 28 janvier dès 7 heures du matin, à Jarrie, 70 travailleurs étaient présents devant les grilles de l'usine



pour bloquer le portail. Puis la grève a été reconduite dans les mêmes conditions, pour la semaine suivante, à l'unanimité des présents à l'assemblée générale de 10 heures. Enfin, à partir de 11 h, il y avait un barbecue géant devant l'usine. L'ambiance était fraternelle, chaleureuse... et déterminée!

Car la direction fait la sourde oreille aux revendications des travailleurs. Cette année, le groupe Cézus a pourtant annoncé 7,5 millions de bénéfice net. Quant à la maison-mère Areva, elle vient de

dépenser 15,5 millions d'euros pour une publicité qui passe en ce moment sur les chaînes de télévision.

Et ces patrons n'auraient pas les moyens de payer? À d'autres! Ras le bol que la sueur des travailleurs ne profite qu'aux actionnaires!

La direction affiche pour le moment un grand mépris face à ces revendications. Les travailleurs sont déterminés à ne pas s'en laisser compter. Ils poursuivent le mouvement!

Correspondant LO

• Chanel – Compiègne (Oise)

Les salariés mettent les patrons au parfum

Mardi 1^{er} février, les travailleuses et les travailleurs de l'usine Chanel de Compiègne, dans l'Oise, qui fabrique les parfums du même nom, se sont mis en grève sur les salaires et comptaient poursuivre leur mouvement mercredi. Dans l'usine de Chamant, située à quelques kilomètres de celle de Compiègne, les travailleurs se sont mis également en grève le même jour.

La direction a proposé 2,7 % d'augmentation générale de salaire, dans le cadre des négociations annuelles obligatoires, les 11 et 20 janvier. Or, sur un salaire de 1 300 euros, cela ne représente que 35 euros d'augmentation, ce qui ne compense absolument pas les diverses augmentations de prix, celles de l'essence en particulier. De plus, le pouvoir d'achat est en chute libre depuis des années.

Cela faisait un bon moment que, dans cette entreprise de près de 400 salariés, se discutait l'idée de réagir sur les salaires. D'autant plus que, lors d'une réception organisée à la mi-janvier sur le site de Chanel à Compiègne, les dirigeants présents s'étaient vantés des



merveilleux résultats de l'entreprise. Beaucoup de travailleurs disaient qu'il fallait, par conséquent, qu'il y ait une part pour augmenter les salaires et embaucher des intérimaires – cette usine compte en effet plus de 70 salariés en CDD ou en intérim.

Chanel regroupe au total 3 000 salariés en France : en plus de l'usine de Compiègne qui produit le parfum de luxe, Chanel regroupe celle de Chamant, le centre de distribution du Meux et de celle de Verneuil-en-Halatte, tous situés dans l'Oise, le dernier fabricant des sacs et divers accessoires de luxe dont le prix équivaut au salaire mensuel d'une ouvrière. Les propriétaires de

Chanel sont deux frères, les Wertheimer, des milliardaires dont la fortune, la cinquième de France en 2010, est estimée entre 5 et 8 milliards d'après le journal *Le Parisien* du 6 juin 2010. Installés à New York et à Genève, les deux héritiers de cette ancienne famille enrichie grâce à l'industrie du luxe possèdent aussi de nombreux chevaux de course qui leur rapportent de l'argent, et occupent leurs loisirs. Bref comme on peut le constater, l'entreprise est donc florissante et ses propriétaires n'auront même pas à se priver de quoi que ce soit en satisfaisant les revendications des salariés en lutte.

Correspondant LO

• Plastyrobel – Riom (Puy-de-Dôme)

Une grève victorieuse

Chez Plastyrobel à Riom, près de Clermont-Ferrand, 70 travailleurs fabriquent des pièces en plastique et polystyrène et des emballages, pour des salaires proches du smic et un syndicat CGT vient de se créer, avec des délégués tout juste élus.

La décision de se mettre en grève pour 50 euros d'augmentation pour tous a été prise et, lundi 24 janvier au matin, c'est la totalité de la production qui a été arrêtée: 100 % de grévistes! Seuls quelques hauts cadres sont restés solidaires du directeur. L'entrée de l'usine a été bloquée avec des palettes. Plus rien ne sortait et les semi-remorques qui venaient n'avaient plus qu'à repartir à vide. Le directeur a proposé 20 euros d'augmentation et le reste en tickets restaurant. Ça ne fait pas le compte, les traites à payer ou la facture d'électricité en tickets restaurant, ça va faire rigoler la banque. L'occupation s'est poursuivie toute la journée et toute la nuit. Il ne faisait pas chaud mais les palettes, ça brûle bien dans les bidons et ça réchauffe.

Le lendemain matin le patron convoquait les délégués dans son bureau pour discuter. Mais ça ne marche pas comme ça. Pour tout le monde, c'était à lui de venir s'expliquer et il a bien fallu un cours d'économie, tableau à l'appui, debout sur le quai de chargement, sur l'impossibilité de lâcher plus sans risquer de mettre l'entreprise en péril et avec des licenciements. Les actionnaires, ces héros, mettaient de l'argent dans l'entreprise depuis quatre ans pour permettre à celle-ci de vivre.

Cela a réussi à fâcher tout le monde, d'où notre colère après des années d'exploitation, de salaires de misère pour lui payer son salaire et celui de ses cadres. C'est dix fois ce que gagnent les grévistes, tout ça pour que ces messieurs restent bien au chaud dans leur bureau avec des fauteuils confortables, pendant que eux gerbent des palettes à la main dans le froid.

Alors, ses tickets restaurant, il pouvait se les garder: ça ne paye pas les retraites ou les arrêts-maladie. Le patron est resté debout sur son quai et tout le monde est retourné autour du feu.

Vers midi il est réapparu et il n'avait plus la même tête. Il proposait 45 euros brut, soit 39,50 euros net d'augmentation, et l'engagement d'ouvrir des négociations. Les grévistes l'ont prié de s'écarter pour pouvoir en discuter entre eux. Un débat s'est engagé pour savoir si le vote se ferait à main levée ou pas. Finalement cela s'est fait à bulletin secret et ceux qui n'étaient pas là ont été contactés par téléphone pour qu'ils se prononcent. La proposition a été acceptée par 30 voix, et 25 pour continuer la grève.

Ce qui n'était pas possible le matin le devenait à midi et cela a été ressenti comme une victoire. Dans ce mouvement, beaucoup faisaient grève pour la première fois et se sont rendu compte qu'ils pouvaient compter les uns sur les autres. Comme disait une gréviste qui a sorti au patron tout ce qu'elle avait sur le cœur : « C'est lui qui a baissé les yeux le premier, pas moi. »

Correspondant LO

• Eaux et Force – Calais

En grève pour les salaires

Le 25 janvier, une soixantaine de travailleurs de l'agence de Calais Eaux et Force, filiale de Suez-Environnement, ont fait grève pour protester contre la hausse dérisoire de salaire de 0,4 % proposée par la direction pour 2011. D'autres débrayages pour les salaires de salariés d'Eaux et Force ont eu lieu à Maubeuge et Fourmie. Les grévistes demandent une augmentation supérieure à l'inflation, soit un minimum de 1,6 %. Ils dénoncent le fait que l'argent coule à flots pour les profits mais pas pour

la paye! Le directeur général gagne un salaire mensuel brut de 129 816 euros, cent fois plus qu'un jeune embauché qui doit se contenter de 1 395 euros brut!

Si cette multinationale a les moyens de payer grassement ce monsieur, c'est que les actionnaires encaissent encore bien davantage. D'ailleurs, le groupe annonce déjà des bénéfices similaires à ceux d'avant la crise. De l'argent, il y en a pour augmenter vraiment les salaires!

Correspondant LO

• Assurances Axa

Exploitation au superlatif et maximum de profits

C'est en partie par des gains de productivité sur le dos de ses salariés qu'AXA est devenu l'un des premiers groupes d'assurance au niveau international, avec des bénéfices se montant à 3,5 milliards d'euros en 2009, et un PDG, Henri de Castries, qui figure en cinquième position des patrons du CAC 40 les mieux payés, avec 5,6 millions d'euros de revenu annuel !

En effet, depuis des années, la direction d'AXA poursuit son plan de suppression des emplois administratifs. Dans de nombreux services, le sous-effectif s'aggrave en continu avec le non-remplacement des départs en retraite. Les maîtres mots sont « industrialisation » et « mutualisation ». Dans de nombreux secteurs, les dossiers sont entièrement informatisés, il n'y a plus de support papier. Ainsi, l'activité peut à volonté être sous-traitée, délocalisée,

externalisée dans des entreprises ou des pays, comme le Maroc, où les salaires sont inférieurs. La direction gère aussi le sous-effectif en transférant l'activité d'un site à un autre par une simple opération informatique, et de nombreux services travaillent en plates-formes téléphoniques.

À ceci s'ajoutent les pressions quotidiennes : les délais de traitement, le nombre de dossiers traités, le nombre d'appels téléphoniques. Pour la direction nous n'en faisons jamais assez, et elle organise des heures supplémentaires quand elle en a besoin... avec tous les chômeurs qu'il y a !

À AXA, les jeunes en apprentissage sont nombreux dans les services, mais très peu sont recrutés à la fin de leur formation. Les prestataires extérieurs sont aussi en nombre important. Et dans certains secteurs la direction fait appel ponctuellement à des CDD. C'est la précarité organisée !

Quand aux salariés

commerciaux qu'AXA recrute en CDI, les rémunérations sont si basses et les objectifs de placements si difficiles à atteindre qu'ils se retrouvent rapidement dehors pour insuffisance de production, ce qui revient à accroître encore la précarité.

Récemment, pour augmenter encore ses profits, AXA a décidé de fermer la plupart de ses établissements parisiens. Ainsi les employés qui travaillaient à Saint-Lazare ont été transférés à Nanterre (Hauts-de-Seine) ou à Val-de-Fontenay (Val-de-Marne), sur la ligne A du RER. De même pour ceux qui travaillaient à Courbevoie. Nanterre, avec maintenant près de 6 000 salariés, devient ainsi le plus grand site AXA au monde !

À la dégradation des conditions de travail s'ajoute donc

celle des conditions de transport. Tous les jours, matin et soir, c'est le passage obligé, pour la plupart d'entre nous, par la ligne A du RER, la plus chargée d'Europe. Sur les quais, des « pousseurs » employés par la RATP ont pour rôle de faire entrer le maximum de gens dans une rame pour « réguler les flux ». C'est donc l'entassement et aussi une fatigue accrue, d'autant plus que le temps de trajet s'est allongé.

La direction, se servant du chômage actuel, voudrait nous faire accepter la dégradation de nos conditions de vie et de travail. Pour elle, nous ne serions qu'un « coût ». Reste que c'est nous qui faisons tout tourner dans les services et que cela fait notre force !

Correspondant LO



Les salaires sont loin du compte

Si le PDG d'AXA fait partie des patrons les mieux payés du CAC 40, en ce qui concerne le personnel, c'est une autre histoire.

La direction a prévu des années de vaches maigres et vient de conclure, avec la CFDT et la CGC, un accord triennal pour 2011, 2012, 2013. Il prévoit 1 % d'augmentation générale par an au 1^{er} mai de chaque année pour

les employés et 0,4 % pour les cadres ayant une prime variable sur objectif. C'est tout simplement ridicule ! Par contre, AXA n'hésite pas à prévoir des hausses de cotisations de 4,5 % pour les assurances auto et de 8 % pour les assurances habitation !

Cette individualisation des salaires par des primes variables, cela fait des années que

la direction a entrepris de l'appliquer aux cadres. Elle commence maintenant à mettre en place le même système pour les employés. Sur les plates-formes téléphoniques d'action commerciale où travaillent de jeunes chargés de clientèle, le salaire fixe des employés est

inférieur au smic et ce n'est que grâce à la prime variable trimestrielle qu'ils touchent un peu plus. Cela amène à une rémunération d'environ 1 300 euros net par mois sur douze mois.

De l'argent, il y en a dans les caisses d'AXA, et le tout serait de le faire banquer !

Direct Assurance assure surtout ses profits

À Direct Assurance, la direction exploite toute la panoplie des moyens dont elle dispose pour faire le maximum de profits. D'abord, dans cette filiale d'AXA créée pour occuper le marché de l'assurance soi-disant pas chère, l'assurance sans agences où tout se fait par téléphone ou par Internet, les salaires sont souvent plus bas qu'à AXA, pour le même travail.

D'autre part, depuis plusieurs années, la direction organise le sous-effectif permanent, et fait là aussi des économies, payées par les salariés, par la surcharge de travail et une pression permanente. Par exemple, le service des Recours, qui gère les relations

avec les autres assureurs, se retrouve avec en permanence des centaines de dossiers à traiter en attente, parfois plus de 1 500. La direction pourrait doubler les effectifs qu'il y aurait encore largement de quoi occuper les journées de chacun. Le sous-effectif est tel que la direction a mis en place la dissuasion systématique, qui consiste à demander aux clients... de ne pas appeler !

Cette surcharge de travail s'accompagne d'une pression accrue. À l'Informatique, des réunions de groupe sont organisées quotidiennement pour suivre l'avancement des projets et chaque salarié doit individuellement et devant les autres dire où il en est. Évidemment, avec toutes ces réunions, le travail

avance encore moins vite !

La direction utilise aussi abondamment le système des primes sur objectifs pour augmenter les cadences et les ventes. Au service Souscription, dit « Conquête », les objectifs sont de plus en plus difficiles à atteindre. De même en Clientèle, où les concours commerciaux aux noms aussi ridicules que « Droit au but », « Esprit de conquête » ou « Opération Reloaded » se succèdent.

Enfin, la direction utilise l'existence d'un site au Maroc, à Rabat, où les salaires sont bien plus bas encore et avec des conditions de travail plus difficiles, pour nous mettre en concurrence, et beaucoup d'entre nous ne souhaitent

qu'une chose : partir ailleurs, que ce soit dans le groupe AXA ou non.

Il ne manque plus qu'une chose pour que cette panoplie d'expériences faites par la direction soit complète : la réaction collective d'employés en colère !

Correspondant LO



Un poste de travail chez AXA à Rabat (Maroc).

Lutte de classe et manque de classe

La direction d'AXA France a été récemment condamnée par le tribunal des prud'hommes de Paris à payer à 713 salariés des jours de congé « supplémentaires » correspondant à des congés pris hors période.

Le Code du travail prévoit en effet que, lorsque les congés sont pris en dehors des périodes légales de congé (de début juin à fin octobre), ils ouvrent droit à des jours supplémentaires...

En 2001, à AXA, ces jours ont été supprimés à l'occasion d'un accord sur la réduction du temps de travail. Mais cet accord obligeait l'employeur à obtenir le renoncement individuel de chaque salarié et, pour être sûr de l'obtenir, AXA avait mis au point un formulaire informatique qui empêchait le salarié de lui dire non.

Devant les protestations et réclamations nombreuses de ceux et celles qui refusaient de dire oui à la suppression de ces jours de congé, la direction a fini, en 2005, par rédiger un nouveau texte où il n'était même plus question de demander l'accord du salarié pour lui supprimer ces fameux jours.

C'était un aveu que les jours non payés de la période 2001-2005 restaient dus et 713 salariés, accompagnés par la CGT, ont déposé plainte devant les Prud'hommes, réclamant les jours non attribués pour cette période.

Après cinq années de procédure, AXA a donc été condamné et a d'ailleurs exécuté la décision du tribunal. Les 713 salariés ont reçu des sommes allant de 50 euros à plus de 1 000 euros pour certains, à quoi s'ajoutait la satisfaction d'avoir tenu tête à la direction.

Cependant, AXA a décidé d'aller devant la Cour de cassation. Quand les intérêts de tous les employeurs sont en cause, l'« employeur de référence », comme AXA se plaît à se désigner, refuse un jugement donnant raison au personnel et est prêt à refaire traîner la procédure pendant des années, sans regarder à la dépense.

Correspondant LO

• Hôpital de la Conception – AP Marseille

Drame aux Urgences

Le personnel n'en peut plus !

Un patient de 22 ans admis aux Urgences de l'hôpital de la Conception à Marseille a, jeudi 27 janvier au matin, assommé avec un pied à perfusion une vieille dame hospitalisée. Il lui a écrasé le visage. Elle est dans un état très grave. Quoique maîtrisé par le personnel, le jeune homme a réussi ensuite à se jeter de la fenêtre de sa chambre. Il est mort peu après.

Ce jeune homme avait été hospitalisé aux Urgences pour des bouffées délirantes et une forte fièvre. Un syndrome méningé était diagnostiqué. C'est ce qui explique qu'il n'ait pas été envoyé directement en Psychiatrie. La chambre du malade était un ancien bureau de médecin reconverti avec les moyens du bord, sans sonnette.

Ce drame terrible a profondément choqué non seulement ceux qui en ont été témoins mais aussi tout le reste du personnel. Et une infirmière très en colère répondit à un cadre, qui lui demandait de faire une

déclaration pour « se protéger », qu'elle n'était pas en tort, au contraire, et donc qu'elle n'avait nul besoin de se protéger...

Incontestablement, le personnel aux Urgences n'en peut plus. Depuis la fermeture en juillet 2010 des Urgences de Sainte-Marguerite, tous les patients des quartiers Sud de Marseille sont dirigés vers la Conception, qui gère les Urgences de douze des quinze arrondissements de Marseille.

Il y a maintenant près de 200 passages par jour. Les brancards encombrant le hall des Urgences qui sert de dégagement et les patients attendent des heures, voire une journée, avant d'être orientés. Le tri des malades entrants est fait le plus souvent par de jeunes internes qui, dans certains cas, n'osent pas déranger le responsable médical.

Les agents, quant à eux, travaillent dans des conditions

particulièrement pénibles. Ils doivent s'occuper de tout, aussi bien du médical que du matériel, qui est distribué chichement. Ils manquent de tout : gants, lingettes pour faire la toilette des patients. L'armoire à pharmacie est pratiquement vide !

Il arrive que les agents se fassent agresser, qu'ils prennent des coups, mais qu'ils continuent malgré tout à assurer les soins. Il arrive aussi que des infirmières soient convoquées au commissariat pour témoigner et donner des précisions sur certains accidents aux Urgences. Tout cela s'ajoute au stress permanent du personnel de ce service surchargé, où les pauses sont surveillées avec une rigueur de garde-chiourme.

Pour comble, la seule chose que la direction ait réussi à faire, après ce drame, a été d'apposer une affichette remerciant le personnel de son professionnalisme. Un qualificatif qui ne s'applique certes pas à elle, qui impose la pénurie.

Correspondant LO



• CHS le Vinatier – Bron (Rhône)

Suicide d'un patient

Les conséquences d'un fonctionnement à l'économie

Un patient vient de se suicider dans l'Unité hospitalière spécialement aménagée (UHSA) de l'hôpital du Vinatier (la première en France), huit mois à peine après son inauguration. Ce type de structure a été mis en place pour soigner les malades mentaux emprisonnés et qui posent un problème à l'administration pénitentiaire.

Ce drame souligne une fois de plus que la situation des hôpitaux psychiatriques est catastrophique. En quelques années, plus de 60 000 lits ont été supprimés. Ces fermetures de lits, qui continuent, se sont faites et continuent à se faire dans le seul but de réduire les dépenses de santé, donc les soins.

Ces mesures de restriction empêchent beaucoup de patients d'être soignés et suivis dans les structures hospitalières classiques. Livrés à eux-mêmes, leurs troubles les amènent à commettre des délits plus ou

moins graves et conduisent certains à finir en prison.

D'après l'administration pénitentiaire, plus de 20 % des 60 000 personnes incarcérées dans les prisons françaises souffrent de troubles psychiatriques. Pour soigner ces 12 000 détenus, il faudrait autant de places disponibles. Or les différentes UHSA prévues par le gouvernement, quand elles seront toutes ouvertes, proposeront moins de 1 000 places !

Cette politique destructrice est menée aujourd'hui par des ministres de droite, Xavier Bertrand, Roselyne Bachelot, comme elle a été menée dans le passé par des ministres socialistes, comme Claude Évin.

Ces compressions de budgets valent aussi pour les UHSA. Ainsi, dans celle du Vinatier, le personnel travaille en sous-effectif. Cela a des conséquences sur la vie de chacun, par des modifications incessantes du

planning de service.

Même s'il est illusoire de penser que le risque suicidaire puisse complètement disparaître, sa prévention nécessite

des moyens, principalement en personnel. La moindre des choses serait de ne pas les réduire.

Correspondant LO

• Centre hospitalier de Calais

En grève

À l'hôpital de Calais, la direction voudrait remettre en cause la planification des congés. La restriction budgétaire impliquerait la baisse considérable du nombre de remplacements pendant les périodes de congés. Vu qu'en tant normal les agents sont déjà surchargés de travail, il suffit qu'en période de vacances il y ait des manquants non remplacés, pour que la situation devienne intenable. Pour que les services puissent continuer à fonctionner, cela signifierait donc qu'ils se verraient imposer les

dates de congés et les agents se demandent bien quand, puisqu'ils sont nombreux à cumuler les heures supplémentaires sans pouvoir les récupérer.

Le mardi 25 janvier, le mécontentement s'est exprimé. L'appel à la grève a été bien suivi et le rassemblement organisé devant l'établissement a permis au personnel de distribuer des tracts aux passants. Si la direction ne revoit pas sa copie, nous n'avons pas l'intention d'en rester là !

Correspondant LO

• Hôpital d'Argenteuil

La Radiothérapie ne doit pas fermer !

Le directeur de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, qui n'est autre que l'ancien ministre socialiste de la Santé Claude Évin, a annoncé la fermeture du service de radiothérapie de l'hôpital d'Argenteuil.

Ces dernières années, ce service, déjà prévu dans la première tranche de reconstruction de l'hôpital qui vient de commencer, a bénéficié de nouveaux matériels extrêmement performants pour un coût de plus de quatre millions d'euros. C'est dire que, pour tous les personnels de santé, son utilité ne fait aucun doute.

Évin se justifie en avançant que le service n'a accueilli que 575 patients l'an dernier, un nombre inférieur au seuil de 600 exigé... par lui-même ! Comme si, pour ces 575 malades, cet équipement de proximité n'était pas une nécessité.

Cette décision est scandaleuse et inacceptable. Ce service est aujourd'hui le seul du département du Val-d'Oise. Il bénéficie pour l'essentiel à des malades souffrant de pathologies lourdes et de traitements difficiles à supporter, le plus souvent des cancers. Ces malades n'ont vraiment pas besoin que l'on complique leur traitement en leur faisant subir des trajets plus longs, plus fatigants, et des dépenses supplémentaires. À moins que l'objectif de la mesure soit de privilégier les intérêts de groupes privés qui pourraient alors être les seuls à assurer de tels traitements dans le département.

Un Comité de défense de l'hôpital d'Argenteuil s'est constitué, pour le maintien de ce service et au-delà pour la défense de l'hôpital public. Il appelle à une manifestation le samedi 5 février, qui partira de l'hôpital pour se diriger vers la sous-préfecture de la localité, et à laquelle Lutte Ouvrière s'associe.

Correspondant LO

• Rapport sur les conflits d'intérêts

Une loi n'empêchera pas les ministres de servir les capitalistes

Une commission chargée d'étudier comment éviter les conflits d'intérêts vient de remettre son rapport. Elle propose plusieurs solutions censées empêcher la confusion entre affaires publiques et intérêts privés.

Il faut dire que différentes affaires ont mis à jour la collusion entre hommes d'affaires et responsables politiques, et que cela faisait désordre. Tel Woerth, qui était en même temps ministre du Budget, trésorier de l'UMP, et dont la femme gérait les finances de Liliane Bettencourt; ou Progly, en même temps à la tête d'EDF et de Veolia, ainsi que Pérol, conseiller de l'Élysée, qui cumulait la direction de la Caisse d'Épargne et des Banques populaires. On peut aussi ajouter Copé, chef de file des députés UMP, qui continuait jusqu'à ces derniers mois à occuper ses fonctions d'avocat dans un cabinet qui avait donné ses « conseils » lors de la fusion de Suez et de Gaz de France. Sans oublier les rapports étroits

entre le laboratoire pharmaceutique Servier et le ministère de la Santé.

Entre autres mesures, la commission préconise que soient instaurées des déclarations d'intérêts obligatoires pour les hauts fonctionnaires et les membres du gouvernement. Par ailleurs, ces derniers ne devraient plus exercer en même temps un mandat exécutif local, tel que maire, président de Conseil général ou régional – ce qui fait grincer des dents dans les rangs des ministres, dont plus de la moitié cumulent les deux fonctions. Et des dirigeants d'entreprises publiques ne pourraient être simultanément dirigeants d'une entreprise privée.

Un projet de loi devrait voir le jour dans l'année, pour tenter, à défaut d'effacer ces affaires, de les recouvrir d'un voile vertueux. Mais cela changera-t-il vraiment quelque chose aux conflits entre les intérêts publics, que sont censés défendre les responsables politiques, et les intérêts privés?

En fait, c'est l'ensemble de l'appareil d'État qui défend

les intérêts des groupes capitalistes. Cela se fait au travers de marchés publics, de la construction d'autoroutes aux commandes militaires. Ainsi Olivier Dassault, le rejeton de la lignée, peut bien déclarer la main sur le cœur qu'en tant que député il s'abstient lors du vote du budget de la Défense, il sait très bien qu'il peut compter sur l'État pour lui acheter ses Rafale que le groupe n'arrive pas à écouler à l'étranger! Mais il y a aussi l'argent donné par milliards au travers de subventions, dégrèvements d'impôts, ou directement quand il s'est agi d'aider les banquiers spéculateurs, et toutes les lois qui protègent les bénéficiaires capitalistes en baissant le niveau de vie des travailleurs, comme par exemple la dernière loi sur les retraites, ou les mesures prises visant à démanteler le service public au profit du privé.

Entre cette mince couche de profiteurs, que l'État sert fidèlement, et l'ensemble de la population laborieuse, il y a bien un conflit d'intérêts fondamental.

Marianne LAMIRAL

• L'AP-HP fera payer les chambres individuelles

Ségrégation sociale à l'hôpital public

Depuis le 1^{er} février, les personnes hospitalisées dans cinq établissements de l'AP-HP (Assistance publique des hôpitaux de Paris), Bichat, La Pitié-Salpêtrière, Bretonneau à Paris, Beaujon à Clichy et Avicenne à Bobigny, qui demanderont à bénéficier d'une chambre individuelle « pour des raisons de confort et non médicales », devront payer pour cela 45 euros par jour. Il s'agirait d'une expérimentation: si l'expérience est concluante, explique la direction de l'AP-HP, la mesure sera étendue à tous les hôpitaux de la

région parisienne.

La direction de l'AP-HP prévoit de récupérer ainsi une centaine de millions d'euros par an, et de faire payer au moins une partie de son déficit (90 millions d'euros en 2010) par ceux des malades qui auront les moyens de se payer une chambre individuelle. Elle se justifie en rappelant que les cliniques de la région parisienne font payer les chambres individuelles autour de 150 euros, et qu'un grand nombre de CHU de province font déjà payer ce « service ». Mais cela ne rend pas la mesure

moins inique.

Cette dépense supplémentaire ne sera en effet pas remboursée par la Sécurité sociale. Elle sera prise en charge par certaines mutuelles, mais pas par toutes. Et tous les malades n'ont pas de mutuelle, en particulier dans la fraction la plus pauvre et la plus fragile de la population. La possibilité de bénéficier d'une chambre individuelle devient un privilège réservé à ceux qui ont les moyens de payer, et introduit ainsi une ségrégation sociale dans l'hôpital public.

Jean-Jacques LAMY

• Aéro-club et grosses fortunes

Avec l'ISF on va au ciel

L'aéro-club de Royan Côte de Beauté en Charente-Maritime (200 licenciés, six avions et un ULM) a besoin d'entretenir et de renouveler ses appareils. L'un de ses dirigeants a eu une idée jusqu'à présent inédite: proposer à des personnes assujetties à l'ISF d'acheter des avions (dans le cadre d'une SARL) et de bénéficier de la

disposition légale qui permet de déduire de l'ISF 50% d'un investissement en faveur d'une PME.

Il reste à récupérer les 50% restants. Eh bien, la SARL loue les avions (pas trop cher, paraît-il) et en peu de temps le montant de la dépense est récupéré. Cela ne coûte rien à l'aéro-club, cela ne coûte rien

à l'investisseur assujetti à l'ISF, au contraire, cela finit même par lui rapporter. Cela ne coûte qu'à l'État, et donc en fin de parcours aux contribuables.

Et c'est un des mille moyens – un peu original celui-ci – qu'ont les riches pour échapper aux impôts et se garnir les poches au détriment du public.

A.V.

• Une émission de M6 sur l'Auvergne

Désinformation Capital

Au cours de l'émission télévisée Capital sur M6, dimanche 23 janvier, un reportage sur l'Auvergne a tellement déformé la réalité que certains journalistes sont apparus tels qu'ils sont: des bonimenteurs patentés, qui ont prétendu démontrer la bonne santé économique et démographique de cette région où, selon eux, on embauche à tour de bras, avec des salaires mirobolants.

La région Auvergne a beau s'étendre sur quatre départements, l'émission s'est limitée à un aperçu sommaire et microscopique concernant trois villes du même département, le Puy-du-Dôme. Rien n'a été dit sur la dépopulation du Cantal et de la Haute-Loire, ni sur les fermetures

Le troisième exemple concerne un ex-antiquaire, devenu quelque peu aventurier et qui a repéré, en plein centre-ville de Clermont, un immeuble Renaissance. Il projette de le transformer pour en faire un hôtel quatre étoiles, qui sera le plus luxueux de toute la région,

Une entreprise de Clermont-Ferrand en grève pour les salaires. En Auvergne, pas sur la planète Mars!



et les licenciements dans les entreprises de l'Allier et du Puy-du-Dôme.

Quelques journalistes ont en revanche réussi à dénicher la poule aux œufs d'or: à Aigueperse, le cas d'un garagiste un peu particulier qui achète des voitures de luxe anglaises d'une cinquantaine d'années, comme la Ford Mustang, pour les restaurer et les revendre à des collectionneurs avec un bénéfice confortable. Et pour un tel travail, en guise de création d'emplois, il a embauché... cinq personnes!

Un autre exemple à Ambert, ville située à près de 100 km de Clermont-Ferrand: dans une PME qui fabrique des câbles, le patron se plaint d'avoir eu beaucoup de mal à faire venir un ingénieur et une quinzaine d'ouvriers et d'employés. Pourtant cet employeur est persuadé d'être très généreux en proposant des salaires nettement plus élevés qu'ailleurs, dit-il: 1 350 euros par mois, plus des primes, et même plus encore: un 13^e et peut-être même un 14^e mois.

avec des chambres dont chacune aura une décoration différente.

Pour trouver l'argent nécessaire, pas de problème: il suffit de s'adresser au Conseil régional. Notre homme recevra 1 100 euros par mois uniquement pour se consacrer à la réalisation de son futur chef-d'œuvre. À cela s'ajoute, toujours de la part du Conseil régional, une subvention de 300 000 euros; plus une aide technique non négligeable pour établir les plans et recruter les entreprises qui s'occuperont des travaux. Avec de tels moyens accordés si généreusement, comment ne pas être « enthousiaste et dynamique »?

Et voilà comment des journalistes dits d'investigation font l'impasse sur quelques « détails », comme l'existence de près de 40 000 chômeurs dans toute l'Auvergne et le silence total sur Michelin qui ferme des usines et supprime, rien qu'à Clermont-Ferrand, un millier d'emplois par an.

Correspondant LO